Fr. 2.-

la brèche

organe bimensuel
de la ligue marxiste révolutionnaire
section suisse de la IVème Internationale

N° double 211-212 / 30 juin 1979
DIXIEME ANNEE

CSSR : Husak cherche l'épreuve de force

Iran : et Khomeiny aussi

SOLIDARITE contre la répression !

VORORT:

page 3

Amérique latine:

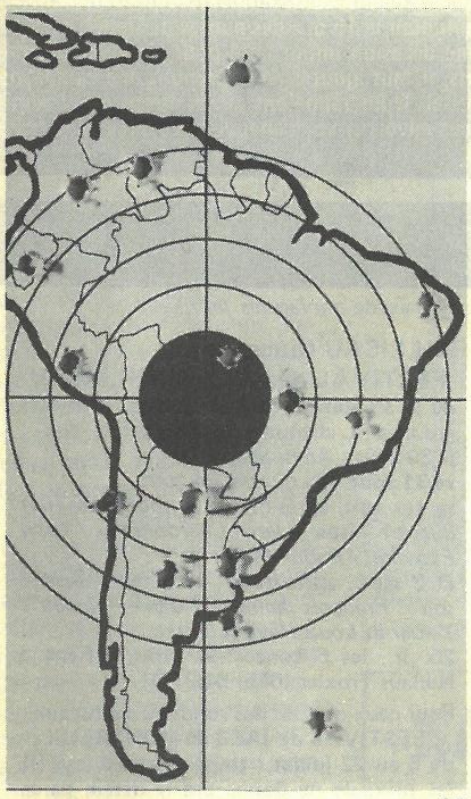

page 16

Syndicats:

page 4, 5, 6

photo la brèche

«Prends ton pied et ta Brèche avec toi»
Abonnez-vous en septembre

photo la brèche

Dossier : Indochine par E. Mandel p. 8-9

sommaire

EDITO : le franc-parler patronal du Vorort 3
Congrès du PSS : sortir du gouvernement ? 3
SOCIAL
Les syndicats genevois tapent sur la table 4
Congrès de fusion FST-FSORC 4
Les travailleurs hospitaliers genevois 5
Congrès VPOD : l'intervention de la LMR 5
Les cheminots aussi sous pression 5
Formation professionnelle : interview de Wiemken (USS) 12
Ateliers publics et services publics 12
POLITIQUE
Après la TVA : les "chars 78" démasquentle budget 6
Premier bilan du séminaire syndical 6
Le PdT surveillé 7
La petite PFS de Fontanet 7
Initiative des banques : contre les receleurs, signons-la 10
FEMMES : Conférence des Comités maternité et débat à la Conférence des MLF 11
DOSSIER
E. Mandel : Pourquoi des Etats "socialistes" se font-ils la guerre ? 8 / 9
INTERNATIONAL
IRAN : la Constitution contre les minorités nationales 13
Campagne pour la libération des militants PST 13
CSSR : la bureaucratie veut l'épreuve de force contre la Charte 77 14
Interview de Socorro Ramirez : une nouvelle étape s'ouvre en AMERIQUE LATINE 16
NICARAGUA : solution de compromis ? 16
LIVRES
E. Mandel : Les intellectuels et la lutte de classe 15
Violette Prévor : Sans bagages 15

abonnez-vous

Abonnements à la Brèche :

6 mois, enveloppe ouverte : . . . . . fr. 22,50
une année, enveloppe ouverte : . . . . . fr. 45.-
une année, enveloppe fermée : . . . . . fr. 55.-
une année, étranger (Europe) : . . . . . fr. 80.-
Outre-mer : . . . . . prendre contact avec nous
abonnement de soutien : . . . . . fr. 100.-

Lausanne. *(préciser le type d'abonnement).*

Pour toute correspondance : Case postale 1000 Lausanne 17 CCP 10-25669

Ed resp. C.A. Udry - Imprimerie Cedips, Lausanne.

Palais des Expo . employé licencié !

Jeudi 21 juin, 6 employés sur 9 du bureau d'architectes chargé du nouveau Palais des Expositions de Genève (pour le Salon de l'Auto, l'une des plus grosses affaires de la construction) ont **débrayé pour défendre l'un des leurs que le patron veut licencier.** Ils s'y sont décidés, avec l'appui de la FOBB, de la FCES et du SYNTEC après que le patron a **refusé une entevue avec le personnel et les syndicats** et menacé tout le monde de licenciement. Quant au licenciement de l'employé, il est "motivé" par ... l'évolution des travaux : passage de la phase de dessin à la surveillance des chantiers. Les employés exigent le maintien de l'emploi et la formation à la surveillance de chantier, à charge du patron. Celui-ci refuse, soi-disant par "manque d'enthousiasme" de la part de l'intéressé ! Tout est bon en affaires... Les employés ont demandé une entrevue avec M. Borner, Conseiller d'Etat et Président de la Fondation du nouveau Palais. Elle doit avoir lieu au moment où nous bouclons la rédaction, mais déjà le patron a annoncé le licenciement sans délai de l'employé. **L'assemblée convoquée pour le 27 juin permettra de faire le point et de riposter si nécessaire.**

Rectificatif

Nous nous excusons auprès du Président de la FST — qui avait signé la demande de libération immédiate des militants du PST iranien — pour avoir maltraité son nom : il ne s'appelle évidemment pas Gessler mais Erwin GERSTER.

Nous nous efforcerons dorénavant de bien redonner les noms de signataires.

Communiqué de presse du Comité argentin d'information

Depuis le Mundial, la situation en Argentine a empiré. Actuellement on compte 10 000 morts, 15 000 prisonniers d'opinion, 30 000 disparus, des centaines d'enfants séquestrés. Tous les droits démocratiques (politiques et syndicaux) sont abolis, la torture est institutionnalisée, l'état de siège dure depuis 3 ans. La situation économique catastrophique est caractérisée par un chômage croissant et une régression énorme du niveau de vie. La santé publique et la culture sont démantelées : des hôpitaux sont fermés et près d'un tiers du personnel enseignant a été licencié.

Lors du match Argentine-Hollande du 22 mai à Berne, un groupe de sympathisants du peuple argentin a déployé des banderoles hostiles au gouvernement Videla, banderoles qui ne gênaient aucunement les spectateurs environnants.

A deux reprises, au cours de la première et de la deuxième mi-temps, trois puis une douzaine d'individus en civil, arborant un badge non identifiable, sont intervenus violemment, ont arraché et emporté les banderoles, ceci sans aucune sommation. Certains spectateurs ont été agressés à coup de poing et de spray lacrymogène dans les yeux à bout portant, sans distinction desexe. Les agresseurs ont rapidement disparu, leur "travail" étant accompli.

Les signataires protestent énergiquement contre ces procédés violents, commis sans discussion préalable qui mettent fortement en danger la liberté d'expression en Suisse.

Qui sont ces agresseurs ? S'agit-il de la police municipale bernoise, d'un service d'ordre du stade ou d'un groupe d'extrême-droite ? De qui émanaient les ordres? Pourquoi des commandos en civil ? Leur action ne reposait-elle sur aucune base légale ?

Nous exigeons que les autorités responsables de la police concernée désavouent de telles agressions à l'égard de manifestants qui dénoncent pacifiquement un régime de terreur et de misère.

Signé : PSV, POP/Vaud, LMR, OCS, CRT/Vaud, Juristes Progressistes Vaudois, Comité Argentin d'Information — Lausanne.

Le marché de Dieu

Au fond, que reproche-t-on à Cravanzola ? Il n'a fait, comme n'importe quel autre commerçant, que de mettre sur le marché, une marchandise : DIEU. Le prix de Dieu ? C'est très simple : plus vous payez, plus vous en obtenez. Plus larges seront vos dons, plus vous serez guéris, heureux, voire même comblés en amour. Alors que va-t-on reprocher à Cravanzola ?

Sa fortune ? Mais quel commerçant ne se féliciterait pas d'avoir de larges bénéfices ? Accuse-t-on les trusts pharmaceutiques de réaliser des profits à côté desquels ceux de Cravanzola ne sont que des bagatelles ?

Va-t-on dire alors que la publicité de Cravanzola est mensongère ? Dieu ne tiendrait-il pas ses promesses ? C'est une affaire d'appréciation... Et puis, soyons logiques : allons jusqu'au bout : je n'ai jamais connu l'aventure parce que je fume Marlboro. Aucune fille ne m'est tombée dans les bras depuis que je me parfume avec Balafre. Le procureur Heim va-t-il déchaîner ses foudres contre ces deux produits, contre ceux qui les vendent ?

Mais vous n'y êtes pas ! Cravanzola fait des collectes. Marlboro vend ses produits. Allons donc ! Est-il interdit d'agrémenter quelque peu la vente d'une marchandise ? Le procureur Heim va-t-il partir en guerre contre les concours publicitaires, les cadeaux offerts par les officines de vente à domicile, le doux sourire de la vendeuse, obligée par le chef de rayon de me séduire pour me vendre un aspirateur ?

Allons ! Un peu de courage ! Recevons Cravanzola à l'office suisse d'expansion commerciale. Décorons-le de la médaille du publicitaire de génie. Qu'il partage, avec Georges-Alain Vuille, les places d'honneur de l'expansion du commerce lausannois !

Ou alors, allons jusqu'au bout : attaquons-nous non seulement à Cravanzola, mais à tous les escrocs. M. Heim, en dénonçant Cravanzola, vous alliez presque nous faire croire que Marlboro, Balafre, Machinchose, c'était plus moral.

Bien essayé...

abonnez-vous !

En un mois, la campagne d'abonnements a atteint un peu plus de 10 o/o des 200 nouveaux abonnés que nous voulons et devons faire pour que LA BRECHE puisse s'assurer une base solide. C'est déjà ça, mais le résultat reste en-dessous de ce qui est nécessaire. Surtout que les deux mois d'été interviennent maintenant. Pour atteindre l'objectif en six mois, il faut en effet compter avec au minimum le 15 o/o des quotas par mois.

Les deux numéros-doubles d'été sont une occasion importante pour élargir la campagne. Aux quotas des sections, des militants, il faut ajouter au maximum une campagne de promotion, avec envoi de numéros à l'essai. Nous rappelons aux sections que l'administration de LA BRECHE se charge de ces envois si vous envoyez des listes (sur fiche spéciale — contacter la rédaction pour cela).

ALLEZ-Y VOIR VOUS-MEMES !

NYON

NYON FOLK FESTIVAL

du je 19 au di 22 juillet, au bord du lac.
je 19, dès 16h. : *Delaware Water Gap String Band* (USA), *Jenny Beeching* (GB), *Tannahill Weavers* (GB), *La Boîte à Rire* (CH), *Zanet* (CH), *Dave Cousins* (GB), *De Snaar* (B), *Bill Keith — Happy Traum* (de Woodstock Mountains Revue), *Van Dango* (DK), *Michèle Bernard* (F), *Mélanie* (USA), *Dan Ar Bras* (F).
ve 20, dès 14h.30 : *Dan Crary* (USA), *Duodenum* (CH), *Oisin* (Irl), *Christine Authier* (F), *De Snaar* (B), *La Chifonnie-Théâtre* (F), *La Confrérie des Fous* (F), *La Bottine Souriante* (Qué), *Rockin' Dopsie and the Twisters* (USA), *Delaware Water Gap String Band* (USA), *Nazaré Pereira* (Bré), *Dave Cousins* (GB), *Maddy Prior* (GB), *Planxty* (Irl).
sa 21, dès 14h.30 : *Gnags* (DK), *Pan Râ* (Hon), *Circolo Mandolinistico Aurora* (CH), *Rockin' Dopsie and the Twisters* (USA), *Jean-Claude Watrin* (B), *La Chifonnie-Théâtre* (F), *La Confrérie des Fous* (F), *Skibbereen* (CH), *Jay Ungar* (USA), *Tannahill Weavers* (GB), *Christine Authier* (F), *Woodstock Mountains Revue* (USA), *Fiori/Seguin* (Qué), *La Bottine Souriante* (Qué).
di 22, dès 14h. : *Van Dango* (DK), *Anguille-sous-Roche* (CH), *Fahy — Huellou* (Irl), *Pierino* (CH), *Woodstock Mountains Revue and Guest, Schürmüli mit de Alte* (CH), *Los Jairas* (Bolivie), *Pan Râ* (Hon), *Gnags* (DK), *Oisin* (Irl), *Ry Cooder* (USA), *Graeme Allwright,* Jam's final.
20.- / les 4 : 60.- / ét., ap. : 17.- / les 4 : 50.-.

Sous chapiteau, en Colovay
je 12 juil., 20h.30 : *Alain Souchon.*

GENEVE

Théâtre de Verdure (parc Lagrange)
jusqu'au sa 14 juillet, 21h. par beau temps (relâche 9, 10 juil.) : *La Clef des Champs,* de Labiche, par le **Théâtre de Carouge / Atelier de Genève.** Mise en scène : André Steiger, assisté de François Rochaix.

LAUSANNE

EPFL, avenue de Cour 33, grande salle
sa 30 juin, dès 20h. : Duo de guitare *Miguel Angel Cherubito* (Argentine) et *Eulogio Davalos* (Chili) — exposition d'oeuvres de Pablo Neruda — org. : Mission Chili-Vaud. 12.- fr.

Cinéma Montchoisi
Pendant l'été, il présentera un festival *Vera Chytilova* (Les fruits du Paradis, Les petites marguerites, Le jeu de la pomme).

Collection de l'art brut
Château de Beaulieu, Bergières 11
jusqu'au 16 septembre : *Vojislav Jakic* (né en 1932 dans un village de Serbie). 14h. à 18h., sauf lu — je aussi 20h. à 22h.

Musée des arts décoratifs, Villamont 4
jusqu'au 26 août : exposition des tapisseries de *Elsi Giauque* et exposition internationale de *miniatures textiles.*

WILLISAU (Lucerne)

FESTIVAL de JAZZ de WILLISAU

du je 30 août au di 2 septembre : plusieurs groupes à chaque concert, parmi eux :
je 30 août : *Archi Shepp.*
ve 31 août : *un quartet de saxes.*
sa 1er sept, après-midi : *Anthony Braxton quartet* — soir : *Jerry Chardonnens / Léon Francioli / Radu Malfatti.*
di 2 sept., après-midi : *Willem Breuker* — soir : *François Janneau / Daniel Humair / Texier* et *Louis Hayes quartet.*
25.- fr., les 6 concerts : 110.- fr. Rens. : Niklaus Troxler (045) 81 27 31.

Pour ceux qui ont des ronds ou des tuyaux :

FESTIVAL de JAZZ de MONTREUX
du 6 au 22 juillet : toutes sortes à tous (!) les prix. Je ne donne pas le détail, parce que leur publicité se trouve partout.

Marc Déposé

CHRONIQUE DU BON GOUT

PETIT CONTE DE FEE MODERNE

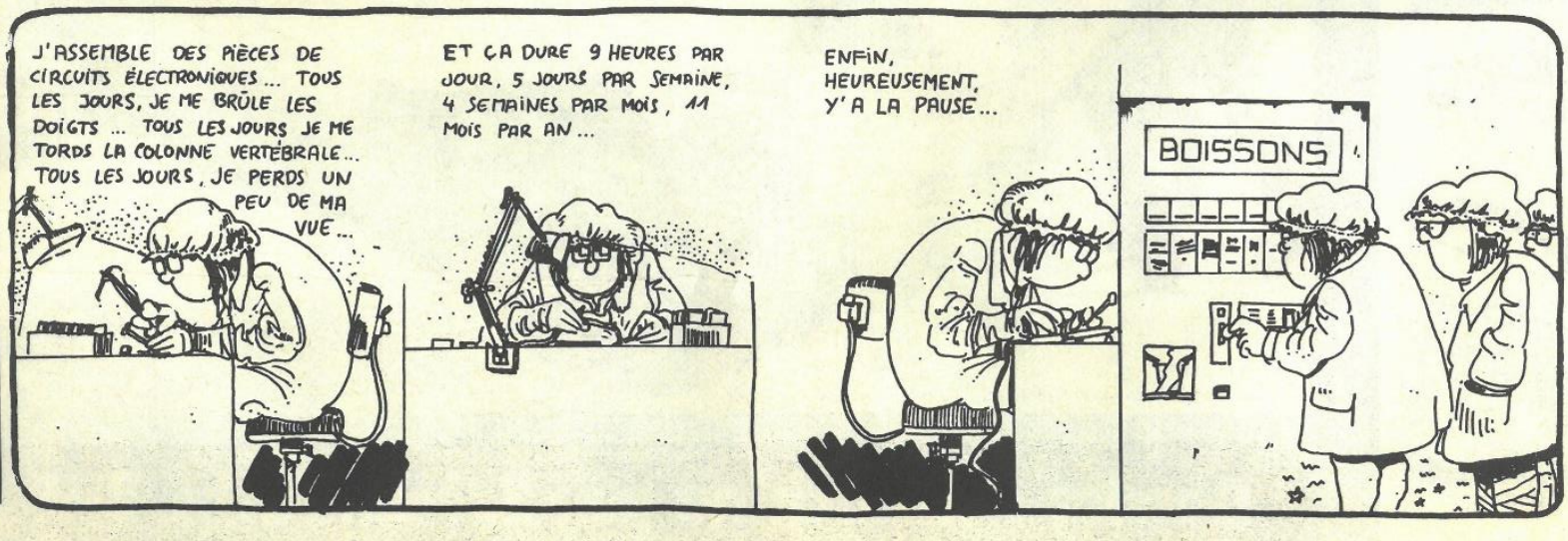

Cette infecte publicité est parue dans "Les Services publics", journal de la VPOD, 12 avril 1979. Comme ça.

Halm devant les patrons du Vorort

Franc parler patronal

Le 31 mai à Zurich, Fritz HALM, patron des patrons, a tenu devant les patrons du Vorort qu'il préside un discours-choc qui annonce ouvertement l'offensive que la bourgeoisie entend mener contre les travailleurs et leurs organisations. Son arrogance doit être connue de tous les travailleurs pour qu'ils se préparent à lui répondre ! Ecoutez plutôt :

Halm : *Des fermetures et des restructurations se produisent et sont appelées à se reproduire à l'avenir, avec toutes les conséquences sur l'emploi.*

En termes "objectifs", Halm annonce ce que nous avons toujours dit : même si la première vague de la récession est passée, le patronat poursuit ses restructurations sur le dos des salariés. Les femmes, les jeunes, les immigrés en ont été les premières victimes; mais les patrons préparent ainsi la prochaine récession qui touchera d'autres catégories de travailleurs. Dès aujourd'hui, le mouvement ouvrier doit donc tout faire pour empêcher la perte de **chaque** poste de travail.

Halm : *L'employeur n'a aucune obligation morale ou juridique d'assurer à quiconque sa place de travail jusqu'à l'âge de la retraite (...) Il faut rejeter les revendications qui visent uniquement à préserver les postes traditionnels, le genre de travail habituel ou le groupe de collègues qui existait précédemment.*

Le patronat est donc prêt à engager sur ce plan une confrontation ouverte. Là où il n'y a "aucune obligation morale ou juridique", le mouvement ouvrier ne peut qu'opposer tous les moyens pour en imposer aux patrons ! C'est une question de rapport de forces et non de "confiance" autour du tapis vert. En clair : le respect de la "paix du travail" est un obstacle pour répondre à une telle offensive, même pour ceux qui croient leur place de travail "assurée". Car les restructurations visent un objectif : produire plus avec moins de travailleurs. Cela signifie : augmentation des rythmes, du stress, atteintes à la santé des salariés. Voilà pourquoi la **réduction du temps de travail** est l'axe central d'une réponse ouvrière aujourd'hui.

Halm : *Il est grand temps que ces restructurations soient admises comme des manifestations normales du dynamisme et du besoin d'adaptation de l'économie, et non plus considérées comme des accidents lamentables ou assimilés à des opérations quasi criminelles par la presse à sensation.*

Quand la gauche, les syndicats ont mis en garde contre la crise, c'est le patronat qui les a traités de "catastrophistes". Halm dit maintenant en clair que **le capitalisme ne peut ni ne veut satisfaire les besoins élémentaires des salariés.** Le "dynamisme normal" est celui du profit, tout le reste lui est indifférent !

Voilà pourquoi le mouvement ouvrier ne doit pas hésiter à avancer des mesures qui **sortent du cadre de la logique du profit, pour garantir les besoins des salariés.** Pour imposer les 40 heures avec plein salaire, combattre le stress et défendre les postes de travail, le mouvement ouvrier ne peut qu'imposer **son propre contrôle le plus strict sur le volume de l'emploi et chaque poste de travail** et ne pas hésiter à exiger l'expropriation de ceux qui s'y opposent, principalement les entreprises les plus importantes. Cette méthode ouvrirait la voie à un véritable contrôle des richesses disponibles et des emplois.

Halm : *Toutes revendications excessives sont illusoires et lorsqu'elles entraînent une charge trop lourde pour une entreprise, elles mettent les places de travail en danger.*

Vieille méthode pour nous mettre sous pression : "restez calmes ou vous payez la facture" ! En 74/75, durant la récession, c'était "les emplois ou la reprise de l'inflation". On a eu les deux : le blocage des salaires et le chômage. Si, comme le dit Halm, il n'y a plus "d'obligations juridiqes", **il faudra donc prendre ce dont on a besoin,** ce qui signifie : refuser ce chantage patronal et défendre ses propres revendications.

Halm : *La politique de concertation entre partenaires sociaux reste le pilier essentiel de notre type de société (...) les partenaires sociaux devraient chercher ensemble, objectivement, le moyen d'empêcher que la hausse massive des prix du pétrole et de ses dérivés décidée à l'étranger ne déclenche une inflation interne des salaires, des coûts et des prix.*

Second chantage ! Les syndicats, en "partenaires", devraient faire accepter aux travailleurs des pertes de salaire. Il y a 6 mois, c'était le franc élevé. Les salariés n'ont rien vu des bas prix à l'importation que ce franc élevé faisait gagner au patronat. Aujourd'hui c'est le pétrole "étranger" pour que les salariés paient le prix de l'inflation qui reprend. Non ! A la diminution du temps de travail, nous ajoutons la revendication de **l'échelle mobile des salaires** (adaptation automatique au renchérissement). "Revendication excessive" dira Halm; mais il n'y a plus "d'obligation morale" dit-il aussi, alors à nous de nous mobiliser.

Halm : *Un réexamen de l'assurance sociale jusqu'à ses racines nous semble nécessaire.*

Après le salaire direct, Halm s'en prend au salaire indirect, les assurances sociales. Le patronat dicte ainsi à l'Etat ce qu'il doit faire pour contribuer à l'offensive contre les salariés. Leur but : retourner des assurances sociales aux misérables institutions de prévoyance où il faut prier dix fois pour obtenir un petit rien. Les mêmes patrons qui avaient opposé les caisses de pension (2e pilier) à l'AVS ont bloqué sa réalisation. Il n'y a qu'une réponse : **développer la sécurité sociale,** que ce soit l'assurance-maternité ou une AVS couvrant toute la retraite. Mais il faudra pour cela toutes les forces du mouvement ouvrier, y compris contre le gouvernement des patrons , et que le Parti Socialiste cette fois ne se défile pas comme en 72 mais assume ses responsabilités avec l'ensemble de la gauche politique et syndicale.

Halm : *Nous avons souligné que la coopération au sein de l'entreprise pourrait constituer un élément stabilisateur face aux tendances à la désintégration qu'on observe dans l'Etat, la vie politique et la société (...) Cette coopération dans l'entreprise jouera le rôle précieux et indispensable d'un facteur d'intégration humaine.*

Aux rythmes de travail actuels, allons donc ! Halm et consorts savent qu'ils affrontent le mouvement ouvrier et c'est pourquoi ils veulent diviser les syndicats : en séparant l'entreprise de "l'extérieur". Ceux qui essaieront de résister dans l'entreprise seront dénoncés, licenciés ou achetés au prix de petites concessions. Le patronat sait qu'un syndicat **implanté dans les entreprises** et qui défend en même temps une **réponse d'ensemble** à la bourgeoisie peut s'imposer à lui. Il faut donc à tout prix remplir ces deux objectifs du syndicat pour arrêter Messieurs Halm et consorts et les faire taire jusque sur le lieu de travail ! *(suite page 4)*

Congrès du Parti Socialiste

Sortir du gouvernement ?

A première vue, le PSS est "bien préparé" pour les élections nationales : les initiatives "banques et vacances" ont largement abouti, celle – unitaire – sur la maternité est en bonne voie, et il s'est surtout "redressé" (pour son électorat) en critiquant la fringale nucléaire (tout en acceptant l'actuel programme) et la TVA II (tout en étant d'accord sur le principe). Le président HUBACHER l'expliquait à la tribune : *"Nos alliés traditionnels sont les syndicats"* mais *"il y a encore d'autres mouvements auxquels le PSS doit être ouvert"*. Ce "potentiel critique" (écologistes, femmes, jeunes), le PSS n'a pas voulu s'en couper, comprenant qu'il *"ouvre de nouvelles dimensions politiques"* (et surtout électorales !) même s'il en coûte des égratignures avec les directions syndicales ou les magistrats du PS dans les gouvernements. Savoir s'ouvrir à cette "meilleure qualité de vie" (slogan central du PSS aux élections), c'est, comme le dit HUBACHER, avoir *"la certitude de ne plus devoir trembler"*, de se refaire un nouveau potentiel électoral !

Mais sur le fond, rien n'est tranché **car le PSS ne veut ni ne peut le faire.** "L'équilibre" voulu par HUBACHER est celui d'un parti **tiraillé par sa propre politique.** Durant les années de croissance, il pouvait encore faire croire que les "réformes sociales progressives" – appuyées par une aile de la bourgeoisie – rendraient le capitalisme "plus juste". Avec la crise, ces **illusions** prennent du plomb dans l'aile. En matière de sécurité sociale, de défense de l'emploi, de "qualité de la vie", les contradictions de la société bourgeoise deviennent trop visibles, révélant **l'impasse** des "réformes progressives" chez les militants – qui commencent à critiquer spécialement la participation au gouvernement.

HUBACHER y a largement répondu sur le mode : "ne nous divisons pas, mais gardons la même ligne" ! Il explique qu' *"entre socialistes soi-disant de gauche ou de droite il y a concordance sur les conceptions fondamentales"* et qu'il *"ne faut pas accorder trop de poids à l'immédiat"*. C'est nier que la politique très "immédiate" de Ritschard, Aubert ou tant d'autres **sont la conséquence logique des "conceptions fondamentales" que défend aussi Hubacher** quand il affirme : *"Dans le débat sur les économies, le PSS met ses propres accents. Il est cependant prêt à tirer loyalement au char d'une politique financière avec les partis bourgeois gouvernementaux"*. **Modifier les accents pour la même politique, la formule résume tout le Congrès !**

Elle explique aussi pourquoi, non seulement en Suisse Romande mais à Bâle, Zurich, **le débat s'ouvre plus largement** que jadis sur cette politique. La forte opposition à la participation au Conseil fédéral, l'appui gagné au referendum sur les dépenses militaires le montrent.

Mais ce débat reste piégé et ce Congrès l'a montré. Sous son aspect de "parti ouvert", le PSS est un parti **qui se neutralise lui-même** (à quelques voix près sur des motions) **parce que son projet politique reste la neutralité entre les classes.** Chaque "gain" de la gauche est usé par la résistance de militants conservateurs voire d'éléments ouvertement bourgeois. Même sans socialistes au gouvernement, ce serait encore, comme le dit Hubacher, la "conception fondamentale" du PS !

Critique facile ? Non, car il faut en voir la conséquence la plus importante. Pendant que le PSS débat de la sorte, **les travailleurs et la "qualité de la vie" qu'il prétend défendre subissent les coups répétés des attaques de la bourgeoisie.** Ce qu'Hubacher interprète, comme un futur Conseiller fédéral, par cette formule : "**Il se peut** *que nous soyons parvenus à un tournant de la politique sociale (...) Nous devons transformer la grande société anonyme suisse en une société confédérée suisse*". En un mot, adressé à la bourgeoisie : faites des concessions sociales et vous aurez notre appui pour le "bien de la nation" ! Ce n'est pas autrement qu'on commence à justifier le report à demain des réformes sociales (sous prétexte de défendre celles qui existent contre la droite bourgeoise) et à entériner une politique d'austérité contre les travailleurs.

A ceux qui, dans le PSS, veulent "rompre avec la collaboration de classe", nous disons donc clairement : montrez-le tout de suite, avec toutes les forces du mouvement ouvrier, dans les syndicats, le mouvement des femmes ou antinucléaire. Et jugez, à partir de là, si votre parti est "en train de changer" ou n'est pas en train de vous illusionner en "mettant de nouveaux accents"... pour la même vieille politique !

M. T., 26. 6. 1979

Le PdT craint le débat

A Lausanne et Genève, la LMR a proposé au PdT/POP l'apparentement de listes aux élections nationales, en précisant qu'il ne s'agissait pas de réaliser nécessairement un accord politique mais simplement d'empêcher que lors du décompte des sièges, des voix de la gauche soient "perdues" au profit d'un siège bourgeois. Comme aucun quorum n'entrave la validité de cet apparentement sur le plan national, seules des objections **politiques** *pouvaient s'y opposer. Le POP l'a refusé en affirmant que notre liste* "aura pour seul effet de diviser et d'affaiblir les forces de gauche", *alors qu'en refusant ce simple apparentement, c'est* **lui** *qui choisit de laisser se diviser les voix de gauche. C'est que le POP* "n'entretient aucune relation" *avec la LMR* **et ne veut surtout pas en entretenir,** *de peur de la reconnaître comme une organisation de la gauche! En fait de divisions... Le PdT genevois, plus laconique encore, s'est contenté d'une réponse de deux lignes signifiant que le PdT* "n'entrait pas en matière"... *Le "pluralisme" s'arrête là où les intérêts sectaires du parti triomphent !*

dans les syndicats

Genève

Quand les syndicats tapent sur la table

Le chômage dure (1 o/o depuis 6 mois) et provoque plusieurs réactions syndicales. La CGAS [1] a publié un programme ("Stratégie syndicale pour les années de crise") qui dénonce le "laisser-faire, laisser-aller" du patronat et de l'Etat et revendique l'amélioration de l'assurance-chômage, de la formation et du recyclage, la diminution du temps de travail annuel et hebdomadaire, mais aussi un "contrôle du marché du travail", c'est-à-dire de l'entrée des frontaliers. La FTMH à son tour lance une campagne axée sur la défense de l'emploi et de "l'industrie genevoise" en disant au patronat : *"Tout ce qui se fera sans nous sera considéré comme fait contre nous"*. Enfin, le président de l'USCG, René CARRON (T.d.G., 13 juin) a provoqué des remous dans les associations patronales et les bureaux de l'Etat en affirmant : *"Comme nos camarades allemands, nos militants pensent que la lutte syndicale est aussi faite de grèves et d'arrêts de travail, la "paix du travail" n'étant qu'une formule que l'on choisit pour obtenir des résultats importants et qui peut être remise en question à tout moment. (...) Il ne manque pas grand chose pour que nous recourions à l'épreuve de force car nous n'acceptons plus de jouer ce jeu qui consiste à être les plus sûrs défenseurs d'un ordre social qui demande toujours aux mêmes de faire tous les sacrifices"*. Et de revendiquer, entre autres, la semaine de 35 heures !

INTENTIONS OU PLATEFORME D'ACTION ?

Sur quoi vont déboucher ces réactions syndicales ? Elles sont principalement conçues pour faire pression sur le patronat et le Conseil d'Etat, **sans préciser les moyens d'une mobilisation syndicale qui donne à cette pression un minimum de poids.** Les propositions de la CGAS contiennent même des revendications qui **s'opposent** à l'unité des travailleurs, par ex. en exigeant le contrôle des frontaliers et donc le respect de ce statut scandaleux, ou en acceptant la sélection des chômeurs. Dans la métallurgie, la "campagne FTMH" vise avant tout la participation des syndicats au "maintien de l'économie" et ne reprend pas, au centre de ses objectifs, une information et une mobilisation pour la diminution du temps de travail. La FTMH a même "laissé faire" le patronat (tout en critiquant son "laisser aller"...) lors de la fusion Charmilles-Cuénod/Klöckner qui a supprimé 180 postes à Genève, dont beaucoup déplacés à Annemasse.

Le mythe des "partenaires sociaux" a donc la vie dure et surtout **limite grandement** la "réponse ferme à la crise" pour laquelle se déclarent aujourd'hui toutes les directions syndicales. Néanmoins, le débat est ouvert. Car le patronat, lui, ne l'entend pas de cette oreille...

ARROGANCE PATRONALE

Répondant à la CGAS, la Fédération des Syndicats Patronaux défend ses profits : *"La recherche du progrès social n'est possible que par le progrès, la croissance raisonnable et le profit; sans profit il n'y a pas d'investissement possible"*. Voilà qui est clair ! Les patrons, eux, ont un sens très aigu de leurs **intérêts de classe.** Ils expliquent que le *"droit à la formation professionnelle est une notion qui demanderait à être explicitée (car) chacun peut faire un apprentissage qui répond à ses aptitudes"* et qu'une formation diversifiée est *"une vue de l'esprit"* car pour les travailleurs *"le but premier est d'apprendre un métier et de le pratiquer le plus vite possible"*. Ils dénoncent surtout la réduction du temps de travail comme *"une conception dépassée"* parce qu'elle augmenterait les coûts et forcerait donc le patronat à *"substituer les machines à l'homme"*... pour sauver les profits ! Et ainsi de suite sur toute la ligne !!

Quant à M.BORNER[2] il accuse les syndicats de se prêter au "jeu politique" : *"Ce n'est même plus un jeu que jouent les partenaires sociaux, c'est une comédie (...) ils s'aperçoivent que le dialogue les amène au tapis vert de la négociation et ils sont coincés, car on leur enlève leur hochet politique"*. En voilà un qui sait quelle **politique** il défend ! Les chômeurs ? Il y en aura toujours des *"difficilement plaçables"* à cause (écoutez bien l'amalgame !) de *"leur âge, leur formation ou leur caractère"*. M. Borner va même jusqu'à dire qu'on veut lui imposer à l'Etat *"des gens incompétents, carrément des gauchistes"* !

IL FAUT LEUR REPONDRE !

Patronat et Conseil d'Etat n'hésitent donc pas dans tous les registres de la provocation. Car ils défendent **leurs intérêts.** Face à cela, les déclarations d'intention syndicales restent bien maigres !

Mais c'est aux militants, spécialement à la gauche syndicale, **de prendre au sérieux ces intentions pour engager une riposte encore plus sérieuse.** Allons-y donc pour la diminution du temps de travail, pour le droit à la formation professionnelle ! Taper sur la table, c'est une chose, **discuter dans les syndicats des moyens de défendre ces revendications, voilà la prochaine étape.** A ce propos, pourquoi ne pas reprendre l'idée des "journées syndicales" que l'USCG organisait chaque automne pour en faire des JOURNEES SYNDICALES SUR L'EMPLOI ? Ce serait l'occasion de les ouvrir à toutes les force syndicales (CGAS, syndicats chrétiens), d'échanger les expériences (par ex. les typos, qui ont obtenu les 40 heures, les hospitaliers qui mobilisent dans ce sens, les problèmes des temps partiels et du travail intérimaire, les moyens d'avancer vers les 35 heures, etc...) et de préparer ce que dit CARRON : *"Nous sommes prêts à recourir à l'épreuve de force pour faire aboutir nos revendications"* puisqu'on demande toujours aux mêmes les sacrifices !

M.T., 22. 6. 1979

1) Communauté Genevoise d'Action Syndicale, regroupant l'Union des Syndicats du Canton de Genève (USCG, cartel des fédérations USS), l'Association des Commis de Genève et la Société Suisse des Employés de Commerce. Les Syndicats Chrétiens n'en font pas partie malgré leur demande. 2) Conseiller d'Etat à l'Economie

social

Fusion syndicale dans l'imprimerie

Un syndicat plus grand ou aussi plus efficace ?

L'Assemblée des Délégués de la FST accepte la fusion avec la FSORC

Par 85 voix contre 22, l'Assemblée des Délégués de la Fédération Suisse des Typographes (FST) a décidé de créer un syndicat unifié de l'imprimerie et du papier avec la Fédération Suisse des Ouvriers Relieurs et Cartonniers (FSORC). Les délégués ont en outre adopté une motion exigeant l'élaboration d'un programme d'action syndical et exigé l'arrêt immédiat des négociations secrètes de la "Petite Commission" (de négociations) avec les patrons.

Cette Assemblée des Délégués (AD) était placée sous le signe de la fusion entre deux des trois syndicats des arts graphiques, la FST et la FSORC. Tout le monde s'accorde à y voir un pas important vers un **syndicat unifié de l'imprimerie et des media** (avec les lithographes, les journalistes). Cette première fusion ouvre, dans les faits, la possibilité de surmonter tous les restes de corporatisme et les limites du droit bourgeois. La direction de la FST s'est en effet sans cesse appuyée sur les obstacles juridiques pour entraver un processus démocratique de fusion. L'AD a été, en fait, placée devant un fait accompli : toute modification statutaire, répétait la direction, mettrait la fusion en question ! Les 22 non de délégués romands exprimaient, dans ce cadre, non pas un refus de la fusion mais une opposition à ses **modalités.** Malgré ce caractère non démocratique — bien des motions n'ont pas été prises en compte — il me semble qu'il fallait néanmoins accepter cette fusion pour clore d'abord ce premier chapitre de la construction d'un syndicat unifié des arts graphiques.

Un clair refus des pratiques du secret

Par 122 mandats contre 78,6 (y compris les mandats supplémentaires), la "Petite Commission" a été en outre désavouée par les délégués. La section de Zurich exigeait *"l'arrêt immédiat de l'activité de la 'Petite Commission' et que les organes de la FST mettent toute leur énergie à préparer une mobilisation unitaire des membres pour la renégociation du contrat"*.

En effet, la "Petite Commission" avait siégé à plusieurs reprises avec les patrons sans que les membres soient avertis du contenu des discussions. Ce vote, comme celui exigeant que la caisse centrale paie les amendes infligées aux sections de Genève et Lausanne pour les grèves de 1977 (cf la brèche 201 — 3.2.79 — et 209 — 2.6.79) — motion refusée par 114 mandats contre une forte minorité de 86,6 — montrent que le "fossé" entre Suisse romande et Suisse allemande, tant souligné par la direction et les délégations alémaniques les plus conservatrices, est loin de passer uniquement le long de la Sarine.

La question de la fusion a pris tant de poids dans cette AD que peu de motions sur d'autres aspects de la politique syndicale ont pu être débattues. L'élément le plus important est néanmoins l'adoption d'une motion demandant l'élaboration d'un programme d'action syndical. Par ailleurs, comme nous en avons rendu compte dans notre dernier numéro, l'AD a protesté contre la répression en Tchécoslovaquie comme en Iran. Elle a encore affirmé son soutien aux grévistes d'Eschler Urania à Regensdorf et décidé l'entrée de la FST dans le comité national pour l'initiative maternité.

L'essentiel reste devant nous !

La fusion formellement mise sous toit, l'essentiel reste donc devant nous. Le 20 octobre 1979, une Assemblée des Délégués extraordinaire se tiendra à Berne qui devra définir les priorités pour le renouvellement du contrat. **Cette période jusqu'en automne doit être utilisée pour débattre d'un nouveau programme d'action syndical et du catalogue revendicatif dans les sections et dans les entreprises.** Nous avons déjà développé dans nos colonnes (cf la brèche 209) nos premières propositions à ce sujet. Il s'agit aujourd'hui de les développer, autour d'un programme d'action d'ensemble, afin de renforcer une intervention nationale et coordonnée qui défende une politique de lutte de classe pour la construction et le renforcement du syndicat. Le renforcement numérique acquis par la fusion ne deviendra un renforcement **qualitatif** du syndicat que si celui-ci s'avère capable de mobiliser les travailleurs lors du prochain renouvellement des contrats.

un délégué de Berne,
11. 6. 1979

QUI PAIERA LA FACTURE ?

Comme nous l'indiquons ci-dessus, une forte minorité s'est opposée au paiement des 16 000.- fr. pour "fait de grève" par les sections de Lausanne et Genève. Il n'en reste pas moins que la centrale leur impose de payer la facture ! Il ne faut pas laisser passer cette affaire. Pour montrer à la direction FST que l'opposition ne baisse pas les bras, il nous semble décisif que d'une part, tous ceux qui ont soutenu la minorité récoltent maintenant un fonds de soutien et que, d'autre part, les sections de Genève et Lausanne demandent la même chose aux organisations politiques et syndicales qui avaient appuyé la grève (entre autres le cartel syndical, le PS, le PdT, etc... en Suisse Romande).

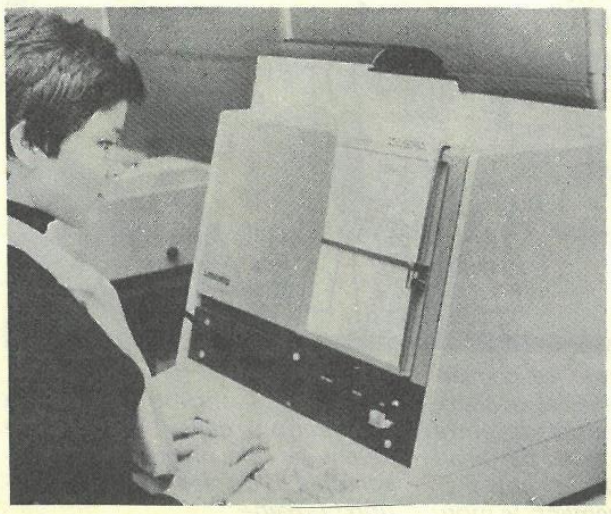

Editorial-suite

Franc parler patronal

suite de la page 3

Le mouvement ouvrier a déjà accepté, dans sa majorité, le chantage des années de récession. Il n'était pas armé pour y répondre. En donnant le doigt, il a donné le bras. L'opposition d'une partie des syndicats à ces capitulations, le soutien aux 40 heures ou la riposte aux démontages sociaux ont marqué un premier changement. Même la presse de la FTMH, qui s'est montrée la plus conciliante envers le patronat, dit aujourd'hui :

"Ce que Halm a exposé à ses gens n'était pas des déclarations verbales mais s'applique avant tout pour les domaines qu'on peut caractériser, par comparaison avec des situations analogues à l'étranger, comme le terrain propre de l'action syndicale. Il en va de même pour la diminution du temps de travail et les vacances. Une chose est claire : les syndicats suisses n'accepteront pas une politique de renoncement sous le thème "garder en vie les entreprises ou c'est le chômage". Ils ont — comme nous l'avons dit — déjà trop fait d'expériences négatives en la matière" (SMUV 24/1979 trad. La Brèche).

Prenons cette déclaration à la lettre : pas de concessions ! Organisons la défense ! Mais il faudra pour cela la mobilisation de toutes les forces autour d'objectifs centraux communs et pour réinsérer largement les syndicats dans les entreprises. Quand la direction de la FTMH annonce dans le même numéro les mesures disciplinaires contre le Manifeste 77, elle s'oppose à cette unité des travailleurs et même divise le syndicat. Au contraire, pour répondre à Halm, seul le respect de la démocratie syndicale permettra d'avancer : en débattant entre tous les travailleurs des revendications et des méthodes d'action pour mieux frapper ensemble !

Kkst 16.6.79

Le personnel au bout du rouleau

L'Etat soigne son budget, nous devons soigner les malades et notre santé !

En effet, les hospitaliers de Genève ont décidé de se mobiliser pour empêcher que la dégradation de la qualité des soins et de leurs conditions de travail se poursuive. Dans ce but, les syndicats ASAG, FChP et VPOD des établissements hospitaliers ont décidé de faire démarrer une **campagne de mobilisation centrale** autour de trois axes revendicatifs : 40 heures, maintien des droits acquis et augmentation des effectifs.

A la suite de plusieurs mobilisations sectorielles, limitées à des services ou à des professions, qui chaque fois ont abouti à des résultats décevants, les travailleurs hospitaliers ont décidé de mettre en place une structure permettant de **centraliser les revendications et les actions.** D'autre part, il est devenu évident pour chacun qu'une **mobilisation active de tous les travailleurs** est l'autre condition indispensable pour pouvoir faire céder le Conseil d'Etat. Voilà les raisons qui ont motivé la mise en place d'une **commission de mobilisation centrale** ouverte à tous les travailleurs des établissements hospitaliers et soutenue par les trois organisations syndicales.

A travers cette structure, une large campagne d'information sur les trois axes revendicatifs a été organisée et ils ont lancé une pétition adressée au Conseil d'Etat demandant l'ouverture de négociations sur la base des revendications suivantes :

— **les 40 heures,** immédiatement, sans diminution salariale et avec augmentation proportionnelle des effectifs;

— **le maintien des droits acquis,** car le Conseil d'Etat s'est mis à "grignoter" des acquis dans des domaines très divers (effectifs, salaires, sécurité de l'emploi, assurance maladie), qui souvent ne touchent qu'une petite minorité des travailleurs étant donné que l'Etat n'ose pas encore entreprendre une attaque frontale contre les travailleurs hospitaliers;

— **les effectifs** avec pourvoiment de tous les postes budgetés, remplacement de toutes les absences prolongées et augmentation des effectifs selon les besoins du service estimé par le personnel.

Le Conseil d'Etat a répondu à cette pétition comme quelqu'un qui ignore largement la situation dans les établissements hospitaliers genevois et pour qui la santé du budget est infiniment plus importante que la qualité des soins et la santé des travailleurs. Il a refusé d'entrer en négociation avec les délégués du personnel, il n'a pas répondu aux revendications et concernant les 40 heures il se soumet ouvertement aux décisions du patronat genevois en la matière de diminution du temps de travail.

Pour la rentrée, à part la poursuite de la mobilisation dans les différents secteurs, une grande fête des hospitaliers sera organisée avec la participation probable de Léo Ferré et de syndicalistes hospitaliers français.

Quelle est la situation à l'Hôpital Cantonal de Genève ?

Comme partout ailleurs, l'Etat pratique une politique de **restriction budgétaire** extrêmement drastique. Il a économisé les sommes suivantes sur les budgets salariaux : 2,7 mio en 1976 — 3,0 mio en 1977 — 4,0 mio en 1978 — et déjà 2,3 mio pendant les trois premiers mois de 1979.

Dans le domaine du **volume de travail,** on possède malheureusement très peu de données précises. Si les malades et les journées d'hospitalisation sont restées stationnaires pendant les trois dernières années, les demandes d'examen au labo de routine ont augmenté en 1977 de + 5 o/o par rapport à l'année précédante et de + 17 o/o au labo d'urgence; d'autre part le nombre des malades cent pour cent dépendants a doublé en une année. Toutefois, n'oublions pas que les statistiques, quelle que soit leur qualité, ne peuvent jamais mettre en évidence **l'investissement du point de vue temps et du point de vue affectif dans la relation entre le malade et le personnel.**

Malgré cette augmentation indéniable du volume de travail, le nombre total du personnel est resté stationnaire et ceci grâce à une augmentation marquée du personnel surveillant aux dépens du personnel de "base". Nous assistons actuellement à une **intensification extrêmement importante du travail** dont nous allons énumérer seulement les manifestations les plus flagrantes :

— des plaintes de partout parviennent aux syndicats,

— le taux d'absentéisme est supérieur à 50 jours ouvrables/année/infirmière;

— le représentant du collège des professeurs considère la situation comme "explosive";

— le Conseil d'Etat lui — même avoue dans le rapport des établissements hospitaliers que le "travail loin de diminuer va en s'intensifiant";

— en 1974 le rapport personnel/malade représentait 3,4 contre 4 dans les autres hôpitaux universitaires suisses.

G.

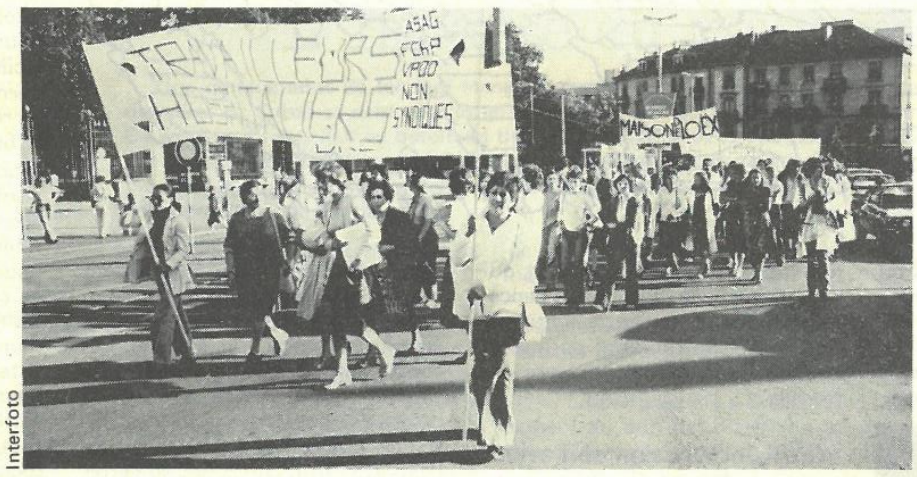

Interfoto

Une enquête exemplaire

Voici comment à la Clinique Beau Séjour la "commission de mobilisation" pour ces revendications conduit son enquête.

Elle a distribué dans tous les services un questionnaire détaillé sur les postes à plein temps, à temps partiel, les premières estimations en besoin du personnel dans chaque service, les premières revendications qui en découlent (remplacement des congés, des départs, temps libre pour l'apprentissage du français pour les immigrés, découpage des horaires par équipe, etc...). Elle demande de compléter ces renseignements, de les corriger dans le but de préparer une assemblée du personnel sur ce questionnaire.

En plus, elle indique un mode de calcul des postes de travail. Dans un hôpital, il faut couvrir 365 jours par an ! Normalement, un travailleur à un poste donné en couvre 192 (avec les jours de congé, les jours fériés, les vacances et la moyenne officielle des absences), soit environ la moitié. Conclusion : "dans un service qui a besoin de 4 infirmières pour couvrir une journée, il faut en budgeter 4 de plus pour couvrir les 365 jours par an". La commission de mobilisation ajoute que ce calcul est nécessaire pour prendre en considération aussi la qualité des soins, avoir le temps pour les malades. Elle demande donc "de calculer les effectifs nécessaires selon cette méthode, sans prendre en considération l'effectif budgeté actuel".

Le résultat risque bien de nous donner une toute autre idée des besoins du personnel que ceux établis par l'administration ! C'est ainsi que commence un véritable contrôle des travailleurs sur leurs conditions de travail !

Congrès VPOD
Des directives sans effets?

Le Congrès de la VPOD se tient ces jours. 157 motions sur la table ! C'est le signe que le syndicat a besoin de clarifier son orientation pour les années à venir. Voici un extrait du tract de la LMR diffusé aux délégués :

«Le syndicat doit faire nationalement ce que des travailleurs font déjà localement

Des travailleurs, des sections syndicales nous montrent la voie. Pour ne prendre qu'un exemple touchant notre fédération, mentionnons ce qui se passe à Genève. Des travailleurs-(euses) des hôpitaux genevois — soutenus par la VPOD, le syndicat chrétien (FChP) et l'association des syndicats autonomes (ASAG) — viennent de se mobiliser autour d'une pétition de plus de 2 500 signatures exigeant l'ouverture de négociations avec le Conseil d'Etat sur les 40 heures et sur l'augmentation des effectifs (calculée après enquêtes des travailleurs dans chaque service).

Dans ses Directives, le Comité fédératif est bien conscient des revendications importantes dans la situation actuelle : les effectifs, le temps de travail, le droit de grève, etc. Mais malheureusement il ne fait qu'un bout de chemin dans la direction d'un syndicat plus fort et plus combatif. En effet : — il ne dégage pas clairement des priorités dans la liste imposante des revendications contenues dans les Directives, — il ne décide pas clairement quelles dispositions la fédération doit prendre **dès le lendemain du congrès** pour que les Directives ne restent pas lettre morte jusqu'au prochain congrès.

Si le congrès ne comble pas ces deux lacunes importantes, les décisions que nous y prendrons risquent fort d'être des "discours du dimanche", sans effets tangibles pour la vie des sections et des syndiqués. Le risque existe donc de faire de belles déclarations, mais sans se donner les moyens de leur réalisation. C'est là une politique néfaste, car elle découragera les syndiqués qui ont cru à ces déclarations, puis n'ont rien vu venir. Mais aussi parce que les patrons et les autorités ne les prendront pas au sérieux et que les revendications n'avanceront pas !

Il faut donc utiliser la force de notre organisation syndicale au niveau national pour mener une campagne de propagande simple et claire. La VPOD doit convaincre ceux qui ne sont pas encore syndiqués (et ils sont encore nombreux dans les services publics) et leur dire : *"Non ! nous n'acceptons plus le chantage des caisses vides, nous revendiquons les 40 heures, une augmentation des effectifs et un salaire à 2 000.- fr. Nous voulons une protection efficace de la maternité ! Nous refusons les interdictions professionnelles et les limitations du droit de grève !"* Si le syndicat ne dit pas cela haut et fort, personne ne le dira à sa place.

Faut-il faire confiance plutôt aux magistrats socialistes qu'aux travailleurs ?

Vouloir défendre résolument les intérêts des travailleurs dans cette période d'intransigeance patronale, c'est aussi vouloir rompre avec une longue pratique de collaboration à tous les niveaux, notamment au gouvernement. Là aussi le bilan doit être tiré au vu des expériences récentes.

A quoi servent en effet ces élus socialistes dans les gouvernements (qu'on nous demande généralement de ne pas égratigner puisqu'ils sont censés représenter les travailleurs), alors qu'ils ne peuvent généralement que prendre le parti des bourgeois, puisqu'ils respectent le principe de collégialité tout en étant minoritaires ? A quoi servent donc les deux élus socialistes au Conseil d'Etat vaudois (par ailleurs syndiqués VPOD) lorsqu'ils acceptent le licenciement d'une collègue syndiquée pour participation à un débrayage à l'hôpital ou lorsqu'ils acceptent que le Conseil d'Etat interdise le droit de grève et justifie la pratique des interdictions professionnelles ?

A quoi servent les deux élus socialistes au Conseil fédéral lorsqu'ils acceptent également l'interdiction de la grève (Chevallaz a dit clairement lors d'une récente émission à la TV romande que le Conseil fédéral était unanime sur ce point) ? Et lorsque le conseiller d'Etat bâlois Schnyder (ex-secréatire de la VPOD) accepte que la police, dont il est responsable, intervienne contre des locataires contestant la politique de rénovation de leurs propriétaires ? Et la liste pourrait encore s'allonger.

Pour nous, la chose est claire : **seule une politique syndicale active et qui ne subordonne pas ses revendications aux possibilités d'un accord avec la bourgeoisie peut permettre de modifier petit à petit le rapport de forces.** Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons répondre efficacement à la politique actuelle des capitalistes, si clairement exposée par Fritz Halm.

Les participants au Congrès VPOD,
membres et sympathisants de la LMR
(Ligue Marxiste Révolutionnaire)»

Les cheminots aussi sous pression

Le principal syndicat de cheminots des CFF et des autres entreprises de transports, la SEV (58 000 membres), a tenu son congrès à Lausanne les 30/31 mai.

L'arrière-plan était sombre. Pour les seuls CFF : suppression de 3 500 places de travail (soit 8,5 o/o des emplois) depuis 1973, augmentation des rythmes de travail pour les cheminots qui restent (depuis 20 ans la productivité augmente en moyenne de 3 o/o par an), compensation insuffisante du renchérissement en 1977 et 1978, aucune réévaluation réelle des salaires depuis 1972, diminution de la part des frais de personnel dans les dépenses globales de l'entreprise, de 65 o/o en 1973 à 61,8 o/o en 1978, voici, exprimée en quelques chiffres, l'attaque aux conditions de vie des cheminots au cours de ces dernières années.

Les perspectives ne sont pas beaucoup plus réjouissantes. La crise structurelle que connaît le marché des transports et dont le rail est la principale victime n'est pas prête d'être résolue. Les postulats de la Conception Globale des Transports — solution bourgeoise à cette crise, soutenue par la SEV — qui ont été au centre des préoccupations de ce congrès, ne se concrétiseront dans le meilleur des cas que dans le milieu des années 80. En attendant, le rail continuera à subir les effets conjoints des handicaps structurels classiques par rapport à la route liés à l'économie de marché ainsi que toutes les distorsions artificielles sur le plan de la concurrence qui se sont développées par ailleurs depuis la guerre (cf la brèche nos 191-193, sept.-oct. 78). Le résultat est facilement prévisible : les déficits se maintiendront et en dernière instance l'attaque aux conditions de vie des cheminots.

C'est ce qui a conduit le Congrès

* *sur le* **plan politique,** *à exiger jusqu'à la mise en vigueur de la "Conception Globale", l'arrêt de toutes les mesures de démontage des prestations dans les transports publics (suppression des lignes secondaires, des stations), l'imposition des poids lourds mais avec diminution du temps de travail pour les chauffeurs...*

* *sur le* **plan syndical,** *à faire siennes des revendications telles que les 40 heures par semaine, la levée du blocage du personnel, la compensation intégrale du renchérissement, l'abaissement de l'âge de la retraite.*

Il reste à voir de quels moyens se doteront les cheminots pour les faire passer dans les faits. Or, à ce sujet, ce n'est pas à la direction syndicale actuelle, avec à sa tête le président W. Meier qu'il faut faire confiance. C'est en effet une direction qui n'a rien à envier à celle de la FTMH en matière de collaboration de classe. La position qu'elle a défendue lors de la votation sur le paquet financier n'est que le dernier maillon d'une chaîne de capitulations qui ont laissé désarmée la base face aux attaques subies et à venir. La grande majorité des congressistes n'a pas su tirer le bilan largement négatif de cette politique résignée de leur direction syndicale. Ce sera à la base de le faire, qui voit son insatisfaction croître...

17. 6. 1979, A.S.

La TVA c'était donc pour ça !

Le «char 68» démasque le budget fédéral

Aux chambres a eu lieu dernièrement la bataille des "obusiers M 109". Elle s'est conclue par le blocage des crédits nécessaires. Le Conseil des Etats a renvoyé le projet pour réexamen à la commission des Chambres et par là la décision sur les 890 millions de francs qui devaient être jetés par la fenêtre pour un tel achat. En plus une mini-bombe a éclaté sous la coupole, sous la forme d'une "dénonciation" intempestive d'un officier de haut rang sur l'inefficacité dès la première série des chars 68. Trois séries de ces coûteux engins avaient été construits sans que les parlementaires, membres de la commission militaire, soient au courant de ces défauts. A la suite de ce scandale, les crédits déjà alloués pour la construction de la 4e série ont été bloqués. Décidément le mythe du "contrôle parlementaire", cheval de bataille des socialistes, en prend un coup ! Les fractions, bourgeoises et socialistes, se sont trouvées d'ailleurs d'accord pour faire ce petit coup d'éclat. Et le conseiller fédéral Gnägi — qui a annoncé sa démission, pour de toutes autres raisons évidemment ! — a donné pour explication de cette alliance : la proximité des élections nationales à l'heure où les crédits militaires sont fort impopulaires chez les salariés électeurs. Il est du reste évident que les bourgeois ne vont pas manquer l'occasion — quand cette tempête dans un verre d'eau sera retombée, de présenter à nouveau le même projet en passant allegrement par-dessus les objections du Parti socialiste suisse (PSS) sur les "carences de la politique d'information" du Département militaire fédéral (DMF). D'ailleurs la motion du PSS pour le retrait de la demande de crédit laisse clairement présager un tel scénario, elle ne remet nullement en cause le projet-monstre, mais exige simplement plus "d'honnêteté" et "de clarté" pour sa réalisation. Les illusions dans la neutralité de l'Etat n'ont vraiment pas de limites après 30 ans de collaboration gouvernementale prônée par le Conseil fédéral. La direction de l'armée et évidemment le lobby de l'industrie d'armement ont amené le Conseil suisse des Associations pour la paix à proposer aux différentes organisations pacifistes, antimilitaristes et aux organisations du mouvement ouvrier **une initiative visant à soumettre les dépenses militaires au référendum facultatif.** Le PSS dans son dernier congrès, a décidé de mettre une telle exigence dans son programme électoral et de soutenir cette initiative. La LMR a également, depuis le début, pris une position favorable au lancement de l'initiative, ainsi que d'ailleurs les Jeunesses socialistes suisses, le POCH, le PdT, le PSA, les comités de soldats, l'IRG, le SCI et diverses autres organisations pacifistes. Cette large unité est extrêmement importante pour riposter à l'offensive des milieux militaristes. Les discussions qui ont et qui vont avoir lieu autour du lancement unitaire de cette initiative sont une contribution positive à un débat large sur la défense nationale.

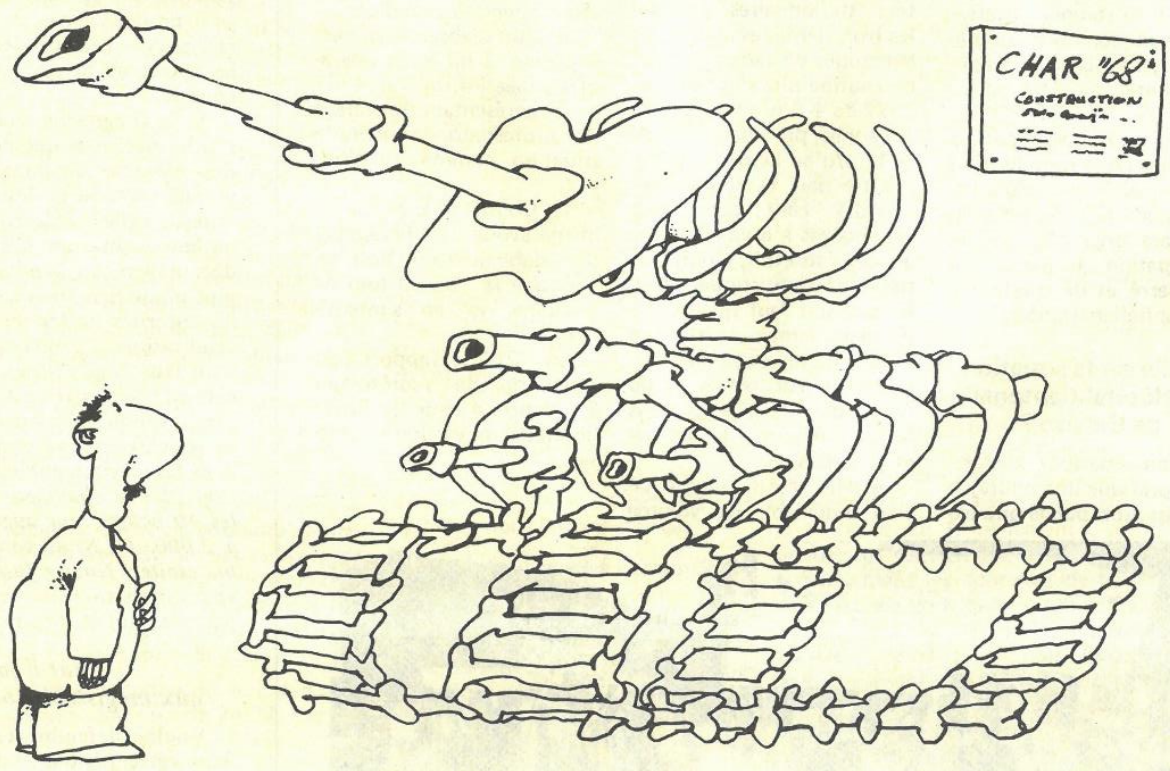

Quelle orientation doit avoir l'initiative ?

Une initiative pour soumettre les dépenses militaires au référendum revêt pour nous essentiellement l'intérêt de poser publiquement la question de la défense nationale chez les salariés, ce qui n'a plus été le cas depuis les années 30, époque où la majorité des organisations ouvrières ont accepté à la fois la **nécessité du budget militaire** et à la fois **une politique de conciliation entre les classes par la signature de la paix du travail.** Certes le mouvement antimilitariste en Suisse a connu un certain renouveau dans les années 70 par l'émergence de luttes de soldats dans les casernes, luttes qui posaient avant tout la nécessaire reconnaissance des droits démocratiques dans l'armée. Mais, à cause de la politique de répression de la hiérarchie et de la marge de manoeuvre laissée sur cette question par l'inertie du mouvement ouvrier traditionnel, elles sont restées relativement isolées, et leurs écho a été limité à la jeunesse. Les confrontations politiques sur l'introduction du service civil et le droit à l'objection de conscience ainsi que l'initiative populaire contre l'exportation d'armes ont eu certes une audience assez large, mais n'ont nullement réussi à impliquer réellement le mouvement ouvrier. Ainsi pour nous, l'orientation principale de l'initiative, comme de la plateforme du comité national qui la supporte, doit permettre cette discussion sur l'antimilitarisme. Sans aucun doute la combinaison avec l'aspect de politique financière — on économise sur les dépenses sociales alors que l'on gaspille des milliards pour le budget militaire — favorisera beaucoup l'audience de l'initiative chez les salariés. Il est également important de ne pas susciter la moindre des illusions sur un soi-disant "contrôle démocratique des dépenses militaires" ni sur des dépenses militaires dites raisonnables. L'introduction d'un référendum facultatif n'est que l'introduction d'une sorte de droit de veto. Et quand on sait comment la bourgeoisie se vante elle-même de pouvoir manipuler une campagne de votation par les media entre autres, on comprend immédiatement l'aspect limité et forcément illusoire du "veto". De plus, nous rejetons l'idée même que des dépenses militaires puissent être "raisonnables" elle constituent dans leur entièreté un gaspillage social énorme.

Le débat unitaire se poursuit

Toutes les forces politiques intéressées au lancement de l'initiative se sont mises d'accord, pour l'instant, sur le fait que le référendum facultatif doit être demandé non contre les postes du budget de la Confédération concernant le Département militaire et cela pour des raisons juridiques et politiques; en effet, le Conseil fédéral et les partis bourgeois déplaceraient alors trop facilement le terrain du débat, uniquement sur le sens ou non d'un tel référendum financier par rapport au budget d'ensemble de la Confédération. Dans le comité national provisoire il n'y a, par contre, pas accord sur le fait de savoir si le référendum concerne tous les crédits pour la défense nationale militaire et civile — c'est la position de la LMR, des comités de soldats et d'une partie des organisations pacifistes — ou seulement les crédits d'armement et les crédits pour les édifices et constructions militaires. Certains — le POCH, le PdT et les socialistes — mettent aussi l'accent essentiel de la campagne pour l'initiative sur la conception du "contrôle démocratique" dans la logique de leur position réformiste "d'investir l'Etat pour mieux le contrôler". Ces différences de positions devront être discutées et la LMR agira pour favoriser la constitution d'un front pour le lancement de l'initiative le plus large possible.

JMD

SEANCE D'INFORMATION ET DE DISCUSSION
SUR LES ECOLES DE RECRUES
mercredi 4 juillet 1979, à 20 heures
à la Maison du Peuple, Place Chauderon, salle 7

ACHETEZ, LISEZ, DIFFUSEZ

ras le casque
Journal du Comité de Soldats
case postale 2 407, 1 002 Lausanne

Séminaire de militants syndicaux aux Avants

Militer dans les syndicats, on n'y coupe pas...

Fin juin 1978, des militants syndicaux de "gauche" se sont réunis à Romont pour réfléchir sur une alternative syndicale. Un an plus tard, une nouvelle rencontre a eu lieu aux Avants à Montreux, sur le thème de la crise. La participation a été légèrement inférieure, mais les participants provenaient de nouveau d'un grand nombre de syndicats. Plusieurs militants syndicaux de la LMR étaient présents. Il nous paraît en effet utile que ceux qui luttent dans leur fédération pour un syndicat de combat échangent leurs expériences et avancent dans la définition de leurs perspectives d'action.

Le séminaire partait de la brochure du Manifeste 77 "Riposte ferme à la crise" pour traiter ensuite des modifications structurelles de la situation économique et politique, des revendications à avancer aujourd'hui, de l'institution syndicale et du rapport entre l'action syndicale et des luttes écologiques, la solidarité avec le Tiers Monde, la lutte des locataires, etc.

Nous proposions que les futurs séminaires se concentrent sur des axes de travail plus concrets en réfléchissant par exemple comment faire revivre dans la classe ouvrière la revendication d'une diminution rapide des heures de travail sans blocage des salaires. Cette proposition visait à éviter que ces réunions dégénèrent en clubs de discussions sans lien avec l'activité syndicale concrète. La majorité des militants présents rejetaient cette vision des choses en affirmant qu'avant de passer aux perspectives concrètes, il fallait redéfinir un certain nombre d'options de fond. Le séminaire révélait ainsi une "gauche syndicale" passablement désorientée. En 1976, elle s'était investie dans la solidarité avec Bulova, Leu, Dubied, Matisa en grève; elle avait ensuite mis tous ses espoirs dans le développement du Manifeste 77 et d'autres tentatives de rassemblement d'oppositions syndicales. Aujourd'hui, elle n'est plus prête à se lancer tête baissée dans l'action; elle veut faire le bilan pour pouvoir agir à l'avenir de façon moins pragmatique.

Nous partageons ces préoccupations mais nous doutons qu'elles puissent se résoudre par une discussion générale, abstraite. Tous les participants ont un passé politique (que certains critiquent en cherchant une nouvelle stratégie) et il faut en débattre dans ses implications concrètes pour surmonter les difficultés à militer dans les syndicats. Sans quoi le débat soit se perd en confrontations stériles, soit dévie des objectifs syndicaux pour viser un substitut de parti politique. Dans ces deux cas la démarche aura pour effet principal d'accroître les difficultés de collaboration entre militants et courants politiques et syndicaux pour le renforcement d'un pôle syndical de combat, ce qui reste, à notre avis, dans les circonstances actuelles un objectif absolument prioritaire. C'est ce que nous continuerons à promouvoir pour de telles rencontres.

U. Zuppinger, 22. 6. 1979

Le Parti du Travail surveillé

«L'Etat de droit» contre le mouvement ouvrier

Le Conseil d'Etat zurichois part en guerre contre le Parti du Travail (PdT) : ce parti doit *"être considéré comme extrémiste", "il tente par des moyens contraires au droit, d'apporter des modifications à l'ordre constitutionnel"*. Ces déclarations scandaleuses font suite à la non-nomination d'un étudiant en médecine, Christian Jordi, en qualité d'aide assistant; il lui était reproché sa participation à un cours de formation du PdT. Les termes mêmes utilisés par le gouvernement zurichois et la pratique du Berufsverbot doivent être dénoncés comme des atteintes graves aux libertés démocratiques, à la liberté d'opinion et d'organisation. Ils s'inscrivent dans le cadre des tentatives répétées de criminaliser le mouvement ouvrier, ses organisations, politiques et syndicales, et leurs activités. Rappelons l'affaire du micro d'Epalinges en 73 où Walder avait voulu mener une campagne pouvant aller même jusqu'à interdire la LMR; mais depuis, les atteintes aux droits démocratiques se sont multipliées : la crise aidant, les droits syndicaux ont été bafoués toujours plus dans les entreprises, la création d'une police nationale de répression a certes avorté, mais de nouveaux projets sont en chantier (concordats intercantonaux en Suisse centrale par exemple), les interventions policières contre des manifestations (Moutier, Gösgen, locataires à Bâle récemment) remettent en cause le droit de manifester dans la rue, les interdictions professionnelles dans certains cantons (cas de Kathrin Bohren à Berne), la mise en place d'un système de fichage (KIS), de mouchardage et enfin la révision du code pénal qui introduit de nouveaux articles liberticides sont partie prenante de cette escalade de la répression.

La bourgeoisie zurichoise, par ces déclarations arrogantes, a voulu très certainement lancer un ballon d'essai. Elle cherche à tester les réactions du mouvement ouvrier, pour savoir de quelle marge de manoeuvre elle dispose. Car elle sait fort bien que le PdT n'est pas le parti conspirateur qu'elle décrit. La réponse du mouvement ouvrier à Zurich est de ce point de vue encourageante : déclarations très fermes du Parti socialiste, mais surtout de la VPOD qui déclare *"La VPOD n'admet pas cet espionnage politique qui ne se justifie en aucune manière pour une protection légitime de l'Etat. Un tel espionnage compromet à l'extrême la liberté d'activité politique du personnel des services publics, et même le soumet à une discrimination... Il est extrêmement grave qu'un candidat à un emploi public ne soit pas accepté parce qu'il a pris part à des activités politiques légales. Voilà qui contribue à créer un climat d'anxiété dans les sercices publics et les administrations. Cette manière de procéder contredit la liberté d'opinion garantie par la Constitution"*.

Les sections zurichoises du POCH et de la LMR ont réagi tout aussi durement. Ces premières réactions des organisations ouvrières ont amené la Ville de Zurich à déclarer qu'elle n'avait pas la même pratique que le canton. Le Conseil fédéral, à une question d'un député du PdT au Conseil National, se lave certes les mains des cas d'interdictions professionnelles, en renvoyant les questions précises posées (cas zurichois et celui de Kathrin Bohren) à une soi-disante compétence cantonale ou communale. Tout au moins, le gouvernement fédéral n'ose pas ouvertement se déclarer favorable à de telles interdictions. Il n'a pas non plus pu ressortir les vieilles ordonnances datant de la guerre froide et qui fixent une incompatibilité entre l'appartenance au PdT et à l'administration fédérale. Une riposte unie des organisations ouvrières face à la répression, pour établir un rapport de forces réel face à l'Etat et à la bourgeoisie, est plus que jamais nécessaire. Son enjeu est grand, car ce qui se joue derrière les escarmouches actuelles, c'est la possibilité même pour les salariés de s'organiser collectivement et de défendre leurs intérêts. En effet, les termes qu'utilise le Conseil d'Etat zurichois pour justifier la non-nomination de Christian Jordi pourraient être utilisés tout aussi bien contre des travailleurs et des syndicats qui font grève, contre toutes les organisations du mouvement ouvrier qui luttent pour un changement de cette société. La LMR participe aujourd'hui et à l'avenir, avec le maximum de force, à toutes les actions unitaires de riposte; il est possible aujourd'hui de faire reculer la bourgeoisie, comme l'a montré l'échec de la PFS.

Le PdT, un parti constitutionnel ?

Le PdT a réagi à l'attaque dont il est victime en déclarant : *"Comme à l'époque du Troisième Reich et plus tard dans les années de la Guerre froide, un parti, dont les objectifs visent au développement de la démocratie, qui collabore au Conseil National et dans de nombreux parlements cantonaux et communaux, ainsi que dans des conseils exécutifs de plusieurs communes à l'amánagement de notre démocratie, devrait être repoussé dans une zone sombre entre la légalité et l'illégalité ?"*. Bien piètre défense que celle de chercher à tout prix un certificat de bonne conduite ou de présenter Dafflon, maire communiste de Genève, comme bouclier face à Gilgen, le conseiller d'Etat zurichois, à la tête de la chasse aux sorcières. Car justement, ce qui est en cause, ce n'est pas le brevet de constitutionnalité du PdT. Les autorités bourgeoises savent bien que ce parti n'a pas, dans son programme et dans son action, la perspective de la révolution socialiste et du renversement de l'Etat bourgeois. Si elles utilisent cet argument, c'est pour masquer la véritable signification de ces mesures contre le PdT; soit s'attaquer aux libertés d'activité et d'opinion des salariés. D'ailleurs pour se faire, elles ne s'embarrassent pas du tout de considérations constitutionnelles. La bourgeoisie donne une réponse dans les faits à la question que le rédacteur de la Voix Ouvrière se pose si "naïvement". *"Vivons-nous encore aujourd'hui en Suisse dans un Etat de droit démocratique ou sommes-nous déjà entrés dans un régime arbitraire ?"*. Les partis de droite et le patronat affirment que des mesures comme les interdictions professionnelles sont justement prises pour défendre "l'Etat de droit". La réponse du mouvement ouvrier ne peut alors que se situer au niveau de la défense de principe des droits démocratiques, comme des droits indispensables aux travailleurs pour s'organiser et lutter, **des droits que l'on défend donc indépendamment de telles ou telles institutions de l'Etat bourgeois, indépendamment de leur garantie explicite ou non dans la constitution.**

Mais alors, va-t-on vers le "modèle allemand" ?

Le PdT, lorsqu'il dénonce la répression, fait constamment référence à l'Allemagne de Strauss et de Schmidt. Comparaison qui l'amène parfois à un certain sectarisme envers la social-démocratie, avec en arrière-fond les querelles de la gauche en France. Ne va-t-il ainsi pas jusqu'à dire, dans le cadre d'un article sur la recrudescence des activités néo-nazies en RFA, en parlant de propositions faites par un ténor du SPD allemand sur un "service de travail européen pour les jeunes chômeurs et les objecteurs de conscience", **qu'elles ne sont guère éloignées de "camps de concentration européens" ?** La théorie du "social-fascisme" ne pointe-t-elle pas déjà l'oreille ? Mais, pour le PdT, l'idée du "modèle allemand" a une fonction politique bien précise : **elle doit justifier une unité de tous les démocrates pour sauver les institutions de la démocratie bourgeoise menacées par la grande bourgeoisie et les intérêts des monopoles.** Elle fait croire que la classe ouvrière n'est pas capable de défendre indépendamment des partis bourgeois les droits démocratiques. Conclusion pratique des camarades du PdT et qui se vérifie à Zurich : ils n'engagent pas, dans les faits, une campagne permettant d'inclure dans un front uni toutes les organisations ouvrières, y compris le Parti Socialiste et les syndicats, contre la répression et les atteintes aux libertés démocratiques. Ils laissent ainsi de côté une méthode qui a pourtant montré son efficacité pour la campagne contre la police fédérale de répression.

JMD

TOUS SURVEILLES !

Le gouvernement bâlois vient d'annoncer à son tour (BZ., 27. 6) que le PdT doit être surveillé parce que *"l'URSS reste un modèle à atteindre d'une société sans classe"*. C'est donc **l'idée du socialisme** qui doit être interdite en Suisse ! On apprend même que **la Confédération** a donné l'ordre de surveiller **tous** les partis, organisations et groupes qui s'y réfèrent, **dans toute la Suisse**, et que *"l'activité des organes de sécurité de l'Etat* **doit rester secrète***"*. IL FAUT TOUT DE SUITE REAGIR ET SUR LE PLAN NATIONAL !

Genève: la petite PFS de Fontanet

Le climat de violence qui entoure la répression de la mutinerie de Champ-Dollon révèle une fois de plus les méthodes extrêmement brutales de la police genevoise. Rappelons quelques affaires récentes...

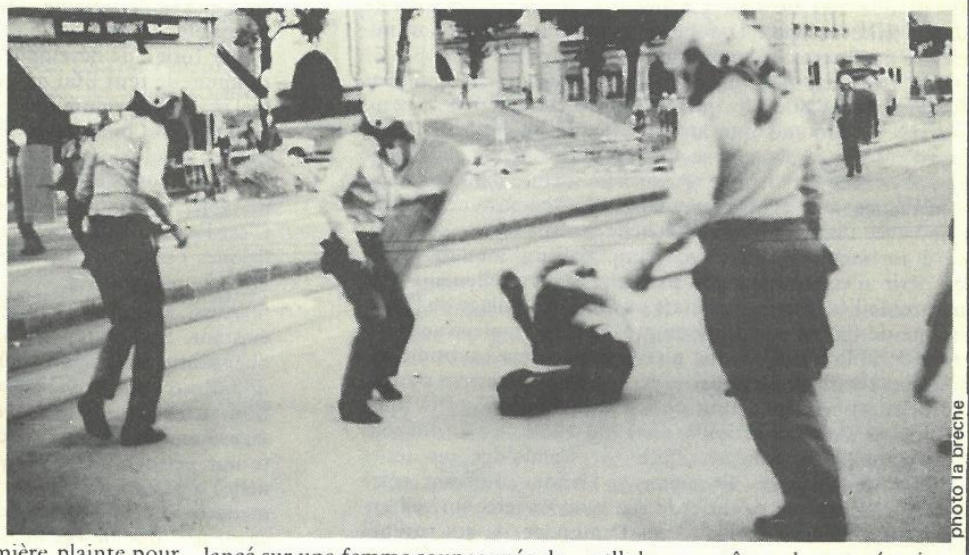

La police genevoise contre les manifestants antifranquistes. Des policiers avaient démissionné après les tabassages. On en prend de nouveaux, entraînés au tir à vue dès la fin de l'école ! On en sélectionne pour une petite PFS mobilisée à chaque venue de politicien étranger. Et on s'étonne ensuite qu'ils aient des réflexes brutaux...

photo la brèche

Il y a deux ans... déshabillée par la police

A la suite d'une manifestation contre la nouvelle prison de Champ-Dollon (déjà !), on se souvient que Françoise N. avait été conduite dans les locaux de la police, puis fouillée complètement nue, sous l'œil goguenard de deux inspecteurs. "Tu fais moins la fière, maintenant", lui lançait l'un des policiers.

Françoise a porté plainte. Mais voilà, la police conteste le récit des faits et s'estime même diffamée. A son tour, elle dépose donc plainte contre Françoise, qui, depuis lors, se voit refuser un "Certificat de Bonnes Vie et Mœurs". Après tout ce qu'elle a raconté sur la police, que voulez-vous...

Il y a un an... passé à tabac par deux inspecteurs

Couvert d'hématomes au sortir d'un interrogatoire, Antonio A. obtindra-t-il un condamnation exemplaire de la police ? Accusé d'avoir dérobé de l'or à ses patrons, l'entreprise Gay Frères, Antonio A. n'est pas un prévenu docile. Figurez-vous qu'il refuse d'avouer. Mais qu'à cela ne tienne, on le ficelle sur une chaise de bureau qu'on fait tourner à grand renfort de coups; il vomit; la chaise se renverse et sa tête heurte le sol. Dans le cas précis, les inspecteurs responsables ne contestent pas les faits. Non, on ne nous racontera pas qu'Antonio a fait une chute accidentelle dans les escaliers... Cependant, une première plainte pour lésions corporelles déposée par la victime est aussitôt retirée. La police a versé 10 000.- fr. à Antonio pour qu'il oublie ses plaies et bosses. Les deux inspecteurs sont donc entendus par la justice pour "abus d'autorité" et, le plus simplement du monde, acquittés.

L'affaire a fait du bruit, mais malgré quelques éclaboussures, la police s'en tire le mieux possible. Ceci n'empêche pas l'Association du Personnel de la Sûreté de protester : *"... il semble que les gens qui manifestent dans la rue et qui barbouillent les façades se font mieux et plus rapidement entendre que ceux qui sont respectueux de l'ordre établi et des procédures régulières* (sic)" (cf. Tribune de Genève du 31 mai 1978). A la Sûreté, on pense certainement au cas de Françoise N., qui va bientôt être jugé. La plaignante sera déboutée.

Il y a quelques jours... mordue par un chien policier

Le soir du 7 juin, sans sommation préalable, un chien policier est lancé sur une femme soupçonnée de peindre des slogans à propos de Champ-Dollon. Mordue aux jambes à plusieurs reprises, elle doit subir un deuxième assaut du chien que le policier n'arrive visiblement plus à contrôler. Projetée à terre, terrorisée, elle ne cesse de crier, ce qui alerte les consommateurs d'un café avoisinant. Devant l'attroupement qui se forme, les policiers arrivés en renfort passent les menottes à la jeune femme blessée et l'emmènent au poste. Il lui faudra attendre deux heures pour recevoir les premiers soins à l'hôpital.

Quelle ne sera pas la surprise des nombreux témoins de lire dans la Tribune de Genève du lendemain que lors des incidents *"une trentaine de manifestants s'étaient précipités à la rencontre de la police..."*. Voilà une belle manière de se débarrasser des témoignages gênants ! Un bel exemple d'objectivité de la presse !

A travers ces trois récits, une chose est claire : lors d'une interpellation, d'une fouille ou d'un interrogatoire, dans le secret d'une cellule ou même devant témoins, dans la rue, les brutalités policières sont monnaie courante dans la république de Fontanet.

Le mouvement ouvrier ne peut rester indifférent à de telles violations des droits démocratiques, non seulement quand il s'agit de défendre les siens, mais en toute occasion. Il faut accumuler des témoignages, rechercher des preuves et exiger la révocation de tout policier coupable de sévices. Par ailleurs, les corps de police spéciaux doivent être immédiatement dissous et l'utilisation de chiens à des fins répressives, proscrite. Enfin, il faut exiger la suppression de la garde à vue. Toute personne arrêtée doit pouvoir prévenir qui elle entend et bénéficier immédiatement de l'avocat et du médecin de son choix. Cette lutte, qui doit être menée dans la plus large unité, fait partie intégrante du combat des organisations ouvrières pour la défense des droits démocratiques.

Dickens

Les confrontations armées entre le Vietnam et le Cambodge, entre la Chine et le Vietnam ont eu une grande influence sur l'ensemble de la gauche révolutionnaire. Les uns – les partis communistes traditionnels, le PdT et les POCH – se sont efforcés de justifier l'invasion vietnamienne au Cambodge comme une action normale d'autodéfense d'un Etat socialiste contre un régime dictatorial barbare; les autres – la plupart des maoïstes – ont justifié l'invasion chinoise comme une action punitive de la Chine contre le Vietnam, ce dernier ayant violé l'indépendance nationale du Cambodge. La IVe Internationale, au contraire, essaie d'expliquer les événements en Indochine en lien avec le développement historique marqué par la politique nationaliste et stalinienne des partis communistes dans différents pays et qui a conduit à la constitution d'Etats ouvriers bureaucratisés par les luttes de libération anti-impérialistes. Dans nos rangs aussi, les derniers événements indochinois ont suscité une large discussion qui porte sur des questions fondamentales pour les révolutionnaires : nature des Etats ouvriers, politique internationale, problème des nationalités. L'extrait de l'article d'Ernest Mandel porte ici sur la question : pourquoi des Etats "socialistes" peuvent-ils en arriver à se faire la guerre ? L'ensemble de ce débat – publié dans INPRECOR, organe de la IVe Internationale – peut être obtenu à nos librairies (LA TAUPE, 8 bis rue de la Tour Lausanne, 22 rue Saint-Léger Genève).

QUAND LES CRIMINELS DEVIENNENT PRECHEURS

Mais si nous discutons dans le mouvement ouvrier des conséquences graves de la dégénérescence de la révolution indochinoise, nous ne pouvons en même temps nous taire sur l'hypocrite campagne menée aujourd'hui par tous les Etats impérialistes autour de la question des réfugiés. Ceux qui ont massacré les résistants indochinois, détruit chimiquement leurs cultures pour des décennies, se font les prêcheurs d'humanisme ! La bourgeoisie suisse – qui avait supporté jusqu'au bout le régime assassin de Thieu et l'invasion US – donne des millions pour les réfugiés, alors qu'elle a refusé bon nombre d'exilés chiliens.

A cette campagne, nous répondons clairement : les premiers responsables des difficultés économiques extrêmes en Indochine, ceux qui ont provoqué le rationnement et l'insuffisance des biens de consommation, ce sont les puissances impérialistes, USA en tête, qui non seulement ont détruit le pays mais toujours refusé l'aide qu'ils avaient promise. Et ce sont encore les mêmes qui "font la morale" aux gouvernements de Malaisie, de Thaïlande alors qu'ils pillent les ressources de ces pays en y provoquant le chômage et la misère !

LA TROISIEME GUERRE MONDIALE N'EST PAS POUR DEMAIN

(...) Il est vrai qu'au sein de la IVe Internationale, il y a accord sur quatre concepts importants, accord qui reste inchangé malgré et après les événements tragiques du Sud-Est asiatique.

Tout d'abord le danger fondamental d'une nouvelle guerre mondiale ne provient d'aucune "loi de développement" des Etats ouvriers bureaucratisés, mais de la tendance irrésistible du capital vers l'expansion à l'échelle mondiale, particulièrement du capital à l'époque impérialiste. Aussi longtemps que le capital impérialiste survit dans un quelconque pays industrialisé majeur, il n'abandonnera jamais cette poussée vers la domination mondiale, vers l'effort pour réincorporer dans la sphère d'exploitation directe les pays qui en ont échappé grâce à des révolutions sociales victorieuses, ni sa tendance à écraser les travailleurs de tous les pays qui sont couramment engagés dans des efforts pour parachever des révolutions sociales. Voilà ce qui est et qui restera la seule source de guerre mondiale potentielle dans l'époque ouverte par la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

En second lieu, le danger d'une nouvelle guerre mondiale n'est pas imminent. Pour pouvoir accroître qualitativement sa capacité de commettre des agressions jusqu'au point d'une attaque ouverte et d'ensemble contre l'URSS, l'Europe orientale et la République populaire de Chine, l'impérialisme devrait d'abord modifier radicalement les rapports de forces politiques au sein des pays impérialistes métropolitains eux-mêmes, c'est-à-dire qu'il devrait d'abord infliger une défaite écrasante au prolétariat mondial. Aussi longtemps que cela ne s'est pas produit, il lui sera impossible de lui faire accepter la folie de risquer la destruction nucléaire de l'humanité tout entière.

En troisième lieu, il n'y a pas de raisons économiques fondamentales pour des guerres entre Etats ouvriers bureaucratisés. Il est vrai que la bureaucratie au pouvoir désire accroître son pouvoir et ses privilèges, et qu'elle peut piller des pays étrangers, si elle réussit à les inclure dans sa sphère d'influence sans mettre en danger la "coexistence pacifique" avec l'impérialisme à l'échelle globale, c'est-à-dire grâce à un **modus vivendi** avec l'impérialisme mondial. Mais ce désir n'est absolument pas relié structurellement à la nature de l'économie des Etats ouvriers. Le pillage de l'Allemagne de l'Est s'est arrêté en gros après le soulèvement ouvrier de juillet 1953. Cuba n'est pas pillé, mais subsidié par la bureaucratie soviétique – et la même remarque s'applique dans une proportion croissante à la Tchécoslovaquie depuis la "normalisation" de 1968-1969. Nous doutons fortement que Pékin ait "pillé" le Cambodge ou désire "piller" le Vietnam. Et même si Hanoï, souffrant cette année d'une grave pénurie de riz, pouvait jeter un œil envieux sur la bonne récolte du Cambodge, si ses troupes s'enlisent dans le combat contre les guérillas des Khmers rouges, elle sera sans doute également obligée de subsidier ses alliés de Phnom-Penh plutôt que de les "piller". (...)

En quatrième lieu, l'incapacité de l'impérialisme à lancer à présent une guerre générale de reconquête contre les Etats ouvriers n'implique point son incapacité à tenter de les déstabiliser, de saper leur force, pour pouvoir notamment réaliser un retour en force dans ceux d'entre eux où le nouveau système social est encore le plus jeune et relativement le plus faible. Voilà ce qu'il cherche incontestablement à réaliser en Indochine. De même, cela n'implique d'aucune manière une incapacité à chercher à arrêter toute nouvelle extension internationale de la révolution sociale.

MONOLITHISME DE LA BUREAUCRATIE

S'il y a accord sur ces quatre points principaux, comment peut-on dès lors expliquer les dangers de guerres entre Etats ouvriers bureaucratisés, ou plus exactement de guerres entre les bureaucraties au pouvoir dans ces pays ? Comment ce danger de guerre s'articule-t-il avec la lutte entre l'impérialisme et les forces anti-impérialistes et anticapitalistes à l'échelle mondiale ? (...)

Les racines de ces conflits potentiels sont politiques et non socio-économiques. Ou plus exactement : leurs racines économiques se rapportent à la manière particulière dont la couche bureaucratique sclérosée qui règne dans ces pays peut garantir et maintenir les privilèges matériels dont elle jouit. La garantie et la reproduction de ces privilèges matériels dépendent **de l'exercice d'un monopole de pouvoir politique et social par la bureaucratie.** Tout défi sérieux de ce monopole, toute forme de "pluralisme" politique public, même de nature inter-bureaucratique, accélèrent inévitablement le réveil des masses qui peut ébranler en très peu de temps la base même des privilèges bureaucratiques, comme le montrent les exemples de la Hongrie et de la Tchécoslovaquie.

Staline a incarné de la manière la plus nette, la plus conséquente et la plus radicale ce principe du monopole du pouvoir – du monolithisme absolu. C'est pourquoi il a supprimé toute différenciation politique, non seulement au sein du PC de l'Union soviétique, mais encore au sein du Komintern. Lorsque le pouvoir de la bureaucratie soviétique a débordé les frontières d'avant-guerre de l'URSS vers les pays dits "de démocratie populaire", il se vit obligé d'étendre ce même principe du monolithisme à travers ces nouveaux Etats ouvriers, y compris le seul qui n'avait pas été créé par des actions et manipulations militaro-bureaucratiques du Kremlin, mais par une véritable révolution polulaire, fût-elle une révolution bureaucratiquement contrôlée : la Yougoslavie.

C'est cette poussée qui était à la base du conflit Staline-Tito de 1948, et non une quelconque peur des effets en URSS d'un mouvement de masse inexistant au début de 1948 en Yougoslavie. La même nécessité de préserver le monolithisme explique l'éclatement du conflit sino-soviétique en 1959.

Toute forme de développement politique et idéologique autonome de tout Etat ouvrier, indépendamment du niveau immédiat des mobilisations de masse qu'on y enregistre, est considérée comme une menace de ses dominations par le Kremlin, y compris de sa domination en Union soviétique. Toute forme de développement politique et idéologique autonome de tout Etat ouvrier asiatique est de même considérée par Pékin comme menaçant son pouvoir, à la longue y compris en Chine. Tout développement d'autonomie politique et idéologique de tout pays d'Indochine ou voisin est de même considéré par Hanoï comme une menace pour son pouvoir, y compris à la longue sur le Vietnam lui-même. C'est là, et nulle part ailleurs, que se trouvent les racines politiques objectives des guerres potentielles entre Etats ouvriers bureaucratisés.

Aussi longtemps que l'URSS était le seul Etat ouvrier existant, Staline pouvait imposer des directions serviles et obéissantes à n'importe quel parti communiste, souvent par **diktat** direct de Moscou, grâce à une combinaison de corruption, de sélection régressive de cadres dirigeants, et de chantage d'une rupture publique qui aurait, du moins pour toute une période, des conséquences politiques et organisationnelles désastreuses pour les partis en question. Plus tard, la menace de terreur physique ouverte ou d'assassinat, et la mise en pratique de ces menaces, s'ajoutèrent à ces méthodes dans un certain nombre de cas.

Mais quand plusieurs partis communistes d'origine stalinienne furent installés dans des positions de pouvoir d'Etat après la Deuxième Guerre mondiale, ces méthodes s'avérèrent insuffisantes, vu les ressources matérielles qualitativement accrues dont disposa chaque bureaucratie "nationale". Le Kremlin dut dès lors employer des méthodes plus directes de contrôle politique : l'occupation militaire; le contrôle sur l'appareil de répression "national", surtout l'armée; la police secrète et un réseau particulier d'agents d'information; le contrôle sur un certain nombre de points névralgiques de la vie économique; l'obligation imposée à la bureaucratie "nationale" d'appliquer une ligne politique qui la laisserait sans base populaire sérieuse dans son propre pays, la plaçant ainsi en position de dépendance par rapport à la "protection" militaire du "pays fraternel".

A des degrés divers, ces méthodes furent couronnées de succès dans la plupart des pays où les bureaucraties furent installées au pouvoir par la puissance militaire de l'URSS, les deux exceptions étant la Corée du Nord et la Roumanie. Mais elles ont généralement échoué dans tous les pays où la bureaucratie "nationale" disposait dès le départ d'une base de pouvoir matérielle, politique et sociale autonome, du fait qu'elle avait conquis son pouvoir sur la vague d'une révolution sociale massive et populaire, fût-elle contrôlée et manipulée bureaucratiquement : la Yougoslavie, la Chine, le Vietnam. Encore une fois, c'est là qu'il faut rechercher les racines du conflit Tito-Staline, du conflit Mao-Khrouchtchev, du conflit Vietnam-Chine et, pourquoi pas, du futur conflit Vietnam-URSS.

Nous savons que les racines idéologiques de ce processus de désintégration du monolithisme stalinien – de cette crise mondiale du stalinisme – se trouvent dans la théorie du socialisme dans un seul pays et du phénomène du "messianisme national" qui en découle directement ("notre" pays, et "notre" pays seulement – ou du moins en premier lieu – est "le vrai bastion de la révolution mondiale"). (...)

DU CONFLIT STALINE-TITO...

Les positions globalement correctes que nous avions adoptées dès le départ à l'égard du conflit Staline-Tito devraient nous aider à comprendre la dynamique de ces conflits au niveau étatique, pouvant conduire à des guerres entre Etats ouvriers bureaucratisés. Mais nous devons comprendre aussi que ces déviations nationalistes du marxisme possèdent des racines matérielles et sociales.

Les méthodes utilisées par Staline pour essayer de faire plier genou à Tito furent les méthodes typiques de pression des grandes puissances : le blocus économique; la concentration de troupes aux frontières de la Yougoslavie; un énorme barrage de propagande afin d'inciter des fractions de la bureaucratie yougoslave (surtout de l'armée et de la police) à renverser l'appareil titiste. Le but était de remplacer cette direction à la tête du PC et de l'Etat yougoslaves par une fraction docile par rapport au Kremlin.

Etant elle-même une bureaucratie et non le représentant authentique du prolétariat yougoslave, la direction titiste réagit de manière typique, fût-ce assez audacieuse, en cherchant d'une part à élargir sa base populaire, en abolissant la collectivisation forcée de l'agriculture, en accordant aux travailleurs un niveau de vie et des libertés civiles plus élevées (avec évidemment de nombreuses restrictions, puiqu'elle voulut à tout prix, elle aussi, conserver le monopole du pouvoir politique), et en manoeuvrant d'autre part au niveau international avec toutes sortes de forces impérialistes et bourgeoises, non sans faire quelques concessions traîtres à ces forces sociales hostiles, comme par exemple l'appui qu'elle accorda à la guerre impérialiste en Corée.

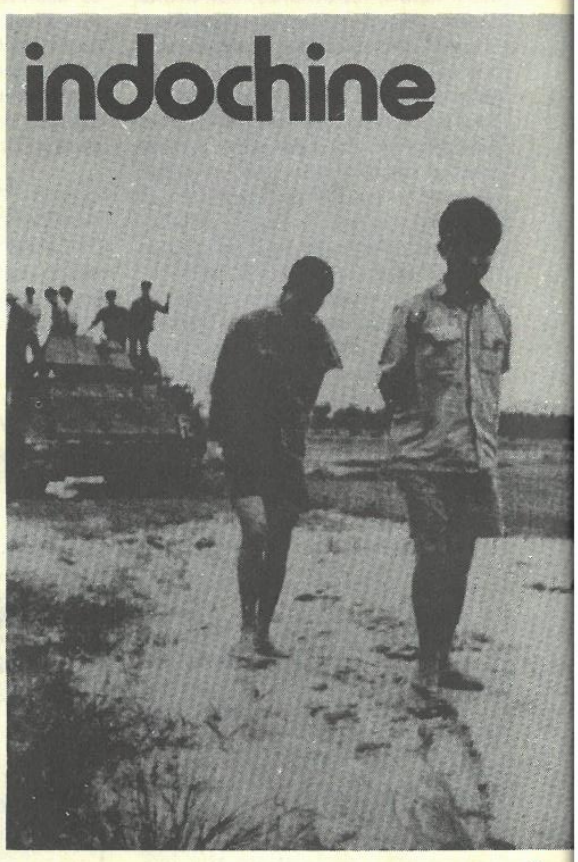

Les sous-titres sont de la rédaction de la brèche.

...AU CONFLIT KHROUCHTCHEV-MAO

Une analyse analogue peut être faite du débordement de la querelle idéologique entre Mao et Khrouchtchev vers un conflit ouvert au niveau étatique. Le Kremlin organisa le blocus économique de la Chine au moment même où l'économie chinoise se trouvait en situation désespérée par suite de l'échec de la deuxième phase du "grand bond en avant" de Mao, et à une époque où le blocus impérialiste de la Chine était encore pleinement opérant. Il refusa tout appui militaire à la Chine (et surtout le "parapluie nucléaire") au moment où le Pentagone était encore engagé dans un débat sérieux sur la question de savoir s'il fallait ou non jeter des bombes atomiques sur la Chine. Il aggrava ses péchés contre-révolutionnaires en concentrant plus d'un demi-million de troupes soviétiques sur la frontière sino-soviétique en Asie centrale – en fait, plus de soldats qu'il ne stationne en Europe orientale –, y compris des détachements armés de fusées nucléaires, pointées vers les bases

nucléaires de la République populaire de Chine, vers ses centres industriels en Mandchourie, vers Pékin, la capitale, et vers la zone métropolitaine de Shanghaï.

Les bureaucrates chinois, pris dans l'étau de cette double menace qui pesait sur la base de leur pouvoir, réagirent de manière pragmatique typiquement bureaucratique. D'abord, ils se retirèrent idéologiquement sur la ligne de *"ne compter que sur ses propres forces"*, c'est-à-dire une simple rationalisation de l'isolement désespéré dans lequel ils se trouvaient. Simultanément, ils adoptèrent une position d'"équidistance" par rapport aux deux "super-puissances", sous le couvert d'une rhétorique "super-révolutionnaire". En même temps, ils regardèrent de tous côtés pour découvrir des ouvertures dans l'étau qui les encerclait. Ces ouvertures ne sont venues ni du Kremlin ni des satellites. Elles sont d'abord venues de la part des impérialistes européens et japonais, sur le front économique et commercial. Puis elles sont venues de Washington, par des mouvements prudents de désengagement militaire.

Pékin a tout de suite répondu avec enthousiasme, prête à sacrifier la Révolution vietnamienne en échange de ces ouvertures. L'analogie avec le comportement de Staline et de Khrouchtchev dans des circonstances similaires est trop frappante pour ne pas conclure **qu'il ne s'agit pas là d'une quelconque déviation particulière de la part des bureaucrates chinois, mais de caractéristiques générales de la caste bureaucratique en tant que telle.**

DANGER PERMANENT DE GUERRE ENTRE LES ETATS OUVRIERS BUREAUCRATISES

Après coup, nous savons aujourd'hui que nous aurions

ts «socialistes» a guerre ?

dû comprendre, du moins à partir du milieu des années soixante, que **cette transposition des conflits inter-bureaucratiques au niveau de conflits entre Etats et l'emploi de tous les instruments classiques de diplomatie de grandes puissances dans ce cadre, impliquaient un danger de guerre potentiel. Mais la transformation de cette menace potentielle de guerre en guerres effectives marque en fait une nouvelle étape dans la dégénérescence de la bureaucratie.**

Après coup également, nous savons aujourd'hui que les invasions militaires de la Hongrie en 1956 et de la Tchécoslovaquie en 1968 peuvent être considérées comme des bancs d'essai de cette tendance, bien qu'elles ne soient pas transformées en guerres effectives, dans le sens réel du terme, comme la guerre entre le Vietnam et le Cambodge et celle entre la Chine et le Vietnam. Et alors même que nous comprenons beaucoup mieux aujourd'hui ces dangers de guerre, nous devons insister sur le fait que, du moins dans l'état actuel des rapports de forces à l'échelle mondiale, **il ne peut s'agir que de guerres limitées** (ce qui ne signifie pas qu'elles ne puissent pas donner lieu à des guerres de guérilla prolongées) comparées aux guerres provoquées par de véritables conflits d'intérêts économiques à long terme, tels des conflits inter-impérialistes, des guerres de terme, des guerres de conquête coloniales, des guerres de libération nationale, ou des guerres entre des systèmes sociaux différents (des guerres entre l'impérialisme et des Etats ouvriers).

Il n'y a aucune raison sociale fondamentale pour laquelle la direction chinoise serait "alliée à l'impérialisme américain contre l'Union Soviétique". Ses besoins de modernisation pourraient être satisfaits par l'URSS autant que par l'impérialisme, du moins partiellement. En jouant l'un contre l'autre — comme elle a déjà joué l'une contre l'autre diverses puissances impérialistes — la bureaucratie chinoise minimiserait les coûts et augmenterait les gains de ses emprunts internationaux. Il ne faut pas non plus oublier que moderniser son économie grâce à la coopération avec l'impérialisme imposera des charges financières croissantes à l'Etat ouvrier chinois, qui, à partir d'un certain palier, devraient s'arrêter, sinon l'économie planifiée en tant que telle se désagrégerait. Cela a été bien démontré par l'exemple de l'Europe orientale et surtout celui de la Yougoslavie. Lorsque ce palier sera atteint, une réelle pression matérielle s'exercera sur la bureaucratie en faveur d'un "partage des charges" entre Moscou, Francfort, Tokyo et Washington. C'est ce qui est arrivé en Yougoslavie. C'est ce qui est arrivé en Pologne et en Hongrie. C'est ce qui arrivera aussi à Pékin... si le Kremlin veut que cela arrive.

Cette analyse débouche sur une conclusion politique capitale. **La IVe Internationale est contre des guerres entre Etats ouvriers bureaucratisés. Elle les considère comme entièrement réactionnaires et irrensponsables; elles ne peuvent qu'aider l'impérialisme et que nuire à la cause de la révolution mondiale. Elles sont contraires aux intérêts de la classe ouvrière internationale, contraires à la cause de la libération des peuples coloniaux et semi-coloniaux opprimés.**

Nous sommes contre l'invasion du Cambodge par l'armée régulière vietnamienne. Nous sommes contre l'invasion du Vietnam par la Chine. Nous sommes contre toute attaque du territoire de la République populaire de Chine par l'armée de l'URSS ou de ses satellites. Nous disons : luttez ensemble contre l'impérialisme et le capitalisme, non contre les ouvriers et les paysans d'autres Etats ouvriers ! Et nous ajoutons : **lorsque les ouvriers et les paysans pauvres de ces pays disposeront du pouvoir politique réel pour décider des questions de paix et de guerre, de telles guerres ne se reproduiront plus jamais !**

COMMENT DEFENDRE LA REVOLUTION VIETNAMIENNE ?

La défense de la révolution vietnamienne est certainement une des tâches-clé de la IVe Internationale. Mais la question est de savoir comment et par quels moyens. Nous sommes convaincus que l'invasion du Cambodge n'a pas aidé, mais plutôt sapé cette défense. Notre opposition aux guerres entre Etats ouvriers bureaucratisés est fondée sur une compréhension correcte de la nature des castes bureaucratiques ossifiées qui déclenchent ces guerres, et de leurs rapports avec la révolution mondiale et le prolétariat mondial.

Nous rejetons complètement l'idée qu'une **quelconque** fraction de la bureaucratie puisse avoir d'une manière quelconque la "mission historique" de "centraliser" les intérêts d'un soi-disant "camp socialiste", c'est-à-dire des Etats ouvriers bureaucratisés dans leur ensemble, dans la confrontation avec les forces impérialistes et capitalistes, soit régionalement, soit globalement. Tout le bilan historique sur lequel notre analyse de la bureaucratie est fondée démontre justement le contraire. **Chacune de ces fractions de la bureaucratie — le Kremlin autant que Pékin, et hélas, aussi Hanoï — sacrifie systématiquement les intérêts généraux du prolétariat mondial et des peuples opprimés, les intérêts généraux de la révolution mondiale à ses propres intérêts particularistes étroits et conservateurs, ceux de défendre son propre pouvoir et ses propres privilèges, sans tenir compte des conséquences ailleurs.**

En fait, aujourd'hui même, la bureaucratie soviétique autant que la bureaucratie chinoise, la direction vietnamienne autant que la clique de Pol Pot, conduisent le conflit idéologiquement au niveau le plus bas. Elles attisent systématiquement la haine chauvine, sinon raciste, contre les "Mongols" (les "jaunes"), les "viets", les "hans", etc. Ce chauvinisme méprisable s'allie à une célébration scandaleuse des *"dizaines de milliers d'agresseurs hans (ou viets) exterminés"* dans la guerre, sans égard pour le fait que des ouvriers sont en train de tirer sur des ouvriers, que des paysans sont en train de tirer sur des paysans, et que personne n'est en train de tirer sur des impérialistes, des capitaistes ou des propriétaires fonciers. Voir seulement dans cela des agissements politiques "normaux", ou des manoeuvres diaboliques de l'impérialisme, c'est couvrir des crimes du stalinisme. Ce poison petit-bourgeois chauvin ne constitue que l'ultime fruit amer du "socialisme dans un seul pays".

Nous rejetons de même complètement toute approche purement conjoncturelle de la question, qui consisterait à souligner que *"dans une situation donnée"*, une fraction donnée de la bureaucratie serait *"objectivement"* plus (ou moins) contre-révolutionnaire qu'une autre. De telles considérations impressionnistes ne sont pas seulement condamnées à être dépassées d'un jour à l'autre par les événements (qu'on se rappelle des théoriciens qui ont tiré toutes sortes de considérations générales de l'alliance temporaire entre Staline et Hitler !). Elles prêchent surtout en subordonnant les similitudes structurelles de **tous** les Etats ouvriers à des considérations basées sur des facteurs purement conjoncturels. Même aujourd'hui, tout coup sérieux porté à la République populaire de Chine serait un coup contre un Etat ouvrier, c'est-à-dire un coup en faveur de la restauration du capitalisme en Chine, et non un coup contre *"un allié de l'impérialisme américain"*. La même remarque s'applique d'ailleurs à tout coup sérieux porté contre n'importe quel Etat ouvrier, sans exception aucune. (...)

Nous rejetons en particulier toute politique du "moindre mal" appliquée aux diverses fractions et sous-groupes de la bureaucratie. Dans la mesure où nous avons à faire avec des pays où le pouvoir de la bureaucratie a été ossifié et institutionnalisé — c'est-à-dire où il ne peut être éliminé qu'au travers d'une révolution politique — **aucune des castes bureaucratiques d'autres Etats ouvriers ne peut être considérée comme favorisant sérieusement, ou même i nitiant, pareille révolution politique.** C'est politiquement et socialement inconcevable. Ce serait leur prêter l'intention de se suicider. La tâche de renverser chacune de ces bureaucraties privilégiées ne peut être résolue que par les ouvriers et les paysans de chacun de ces pays, et non par l'invasion d'une armée régulière étrangère.

LA QUESTION NATIONALE

Finalement, la question de notre opposition de principe contre toute invasion d'un quelconque Etat ouvrier bureaucratisé par l'armée d'un autre Etat ouvrier bureaucratisé est liée étroitement à une compréhension correcte du développement inégal, historique, économique, social, politique et culturel, entre les différents Etats ouvriers, **c'est-à-dire de la dynamique dangereuse de la question nationale après la victoire de la révolution socialiste,** une dynamique que les marxistes révolutionnaires n'ont pas encore pleinement comprise et maîtrisée.

Comment peut-on oublier que la Chine fut pour plus d'un siècle une semi-colonie pillée, démembrée et humiliée par les puissances impérialistes, parmi lesquelles Lénine inclut explicitement la Russie tsariste ? Comment peut-on oublier que l'Empire chinois chercha pendant près de deux millénaires à se soumettre le pays plus petit qu'est le Vietnam ? Comment peut-on oublier que des empereurs vietnamiens à leur tour ont menacé l'indépendance du Cambodge, pays encore plus petit, par des agressions répétées et des guerres de conquête qui s'échelonnent sur plusieurs siècles ?

Croire qu'il suffit de réaliser une révolution socialiste — en maintenant d'énormes différences de niveau de vie et de niveau de développement économique entre différents Etats ouvriers — pour que tous les sentiments de méfiance, toutes les conséquences idéologiques et politiques de situations vieilles de nombreux siècles, disparaissent comme par enchantement de la conscience de millions de gens peu versés dans le marxisme, c'est croire au miracle. Mieux vaut être un peu plus réaliste, prendre cette méfiance en considération, et s'abstenir soigneusement de toute action qui pourrait stimuler de nouvelles vagues de nationalisme de longue durée. Ne fût-ce que pour cette raison-là, nous avons à condamner catégoriquement les deux invasions ! (...)

CONTRE L'HYPOCRISIE IMPERIALISTE

L'impérialisme tire beaucoup de profit politique et idéologique des crimes récents de la bureaucratie dans le Sud-Est asiatique. Il en tirera encore plus de profit demain. Il cherchera à semer une confusion énorme parmi la classe ouvrière internationale et les combattants pour la libération des colonies et des semi-colonies, en faisant crier à tue-tête par tous ses porte-paroles — certains bien payés, certains plutôt éloquents, certains pénétrant profondément au sein du mouvement ouvrier organisé — que les événements viennent de prouver que Marx avait tort quand il pensait que les guerres disparaîtraient avec le capitalisme; que Lénine avait tort quand il faisait inscrire au préambule de la première Constitution de l'URSS que la guerre est structurellement liée au capitalisme de même que la paix l'est au socialisme; que le marxisme et l'internationalisme prolétarien ont fait faillite, lorsque des armées marchant toutes les deux sous le drapeau rouge frappé de la faucille et du marteau se tirent dessus les unes sur les autres.

Mais nous ne pouvons pas répondre efficacement à la machine de propagande impérialiste en niant ou en minimisant l'étendue des crimes de la bureaucratie. L'analogie avec l'offensive bourgeoise dite "sur les droits de l'homme" est fort pertinente à ce propos. Toute ligne de défense contre cette offensive du type de "l'impérialisme est le seul responsable des atteintes aux droits de l'homme" ou "vous exagérez l'étendue des camps de travail forcé sous Staline" était condamnée à s'effondrer tôt ou tard. Elle a en fait aidé la machine de propagande impérialiste. Nous devons regarder la réalité en face. Nous devons dire ce qui est. Seule la vérité est révolutionnaire.

La vérité, c'est que les guerres déclenchées par les différentes bureaucraties en Asie sont des crimes immondes de la bureaucratie contre la classe ouvrière et contre le socialisme, qui doivent être condamnés comme tels. Il faut expliquer qu'elles n'ont rien à voir avec le socialisme, pas plus que les procès de Moscou n'avaient quelque chose à voir avec lui. **Ni Marx, ni Lénine, ni les révolutions socialistes n'ont provoqué ces guerres; elles sont le produit de bureaucraties privilégiées qui, en dernière analyse, résultent de la survie du capitalisme à l'échelle internationale, et qui doivent être renversées par des révolutions politiques.**

Ce que les événements sanglants dans le Sud-Est asiatique justifient, ce n'est pas la rhétorique hypocrite de l'impérialisme couvert de sang. C'est le bien-fondé historique de la lutte principielle que l'Opposition de gauche, que la IVe Internationale, ont menée contre la bureaucratie, contre le "socialisme dans un seul pays", contre le nationalisme petit-bourgeois, pour l'internationalisme prolétarien, pour la révolution mondiale et la démocratie socialiste, pour le front unique de tous les Etats ouvriers contre l'impérialisme. Voilà la seule ligne de défense principielle face à l'offensive idéologique de l'impérialisme. A la longue, elle s'avèrera la seule ligne de défense efficace.

Ernest Mandel, 15 mars 1979

L'initiative socialiste sur les banques :

Contre les receleurs, signons-là

TROIS POSTULATS IMPORTANTS

Comme nous l'avons déjà mentionné dans LA BRECHE 202 et 203, l'initiative des banques vise à une législation qui corresponde grosso modo à celle des USA – ce qui, on le sait, ne limite nullement les banques américaines dans le développement de leur pouvoir à l'échelle internationale. Les commentaires du PSS ne laissent aucun doute à ce sujet : pour lui, l'initiative des banques n'est nullement conçue comme une attaque partielle contre un bastion du système capitaliste (qu'il s'agirait de prolonger) mais comme une simple réforme pour combattre les "abus" et rendre le système capitaliste aussi acceptable que possible. De ce point de vue, le cadre est clair.

Il faut cependant constater en même temps qu'il ne serait actuellement pas très simple de concevoir une initiative **plus fondamentale** qui aurait quelque chance de succès et partant un effet politique immédiat. Les grands fraudeurs du capitalisme suisse ont, par exemple, réussi à faire croire à plus d'un travailleur qu'il est aussi lui-même intéressé au maintien du secret bancaire. Des petits épargnants, dans des situations précaires, redoutent que des autorités fiscales viennent leur saisir leurs petites épargnes.

L'initiative des banques du PSS règle dès lors le **secret bancaire** de telle manière qu'il reste maintenu pour les salariés qui "gagnent normalement". Pour les indépendants et les hauts revenus en revanche, dont le revenu estimé ne peut être prouvé par une déclaration de salaire, elle instaure le droit et le devoir des autorités fiscales d'exiger des renseignements auprès des banques (cf : texte de l'initiative par. 3 a et b). Naturellement, si l'initiative était acceptée, il faudrait encore une énorme pression pour arracher une **législation** et son **application** qui prennent effectivement les fraudeurs au collet ! Le texte de l'initiative ouvre la voie dans ce sens. Les bourgeois ressentent cette différenciation de classe faite dans l'usage du secret bancaire comme une épine dans le pied : *"l'initiative veut diviser les citoyens en deux classes"* écrit le directeur de banque Alfred Matter dans sa brochure de propagande contre l'initiative ("Les banques telles qu'elles sont en réalité")!

En ce qui concerne **l'aide juridique à des gouvernements étrangers** contre les escrocs capitalistes, l'initiative postule formellement une modification décisive en y introduisant les délits fiscaux et monétaires – actuellement totalement exclus. Les restrictions adjointes ne sont pas contestables **formellement** : il faut se rappeler par exemple qu'après 1933 des fonctionnaires de l'Etat nazi ont fouillé les comptes juifs en Suisse et qu'il existe toujours de tels régimes. En pratique, la bourgeoisie fera principalement usage de ses droits contre un gouvernement révolutionnaire qui veut mettre en cause le régime capitaliste. LA BRECHE 202/203 a montré, avec raison, les limites de l'aide juridique dans les faits. Elle porte uniquement sur les capitaux en fuite, qui sont des "capitaux sales" même du point de vue juridique bourgeois, en y opposant les gouvernements "propres" alors que, dans bien des dictatures les gouvernements et les escrocs financiers sont de la même famille. Si un gouvernement "propre" prend la place d'un régime dictatorial, comme en Iran ou demain au Nicaragua, il sera plus difficile de prouver à posteriori que les richesses accumulées par ceux qui étaient au pouvoir et l'exportation de leur fortune étaient illégales selon les lois en vigueur avant le changement de régime. Le texte de l'initiative ne pouvait cependant aller bien au-delà. Néanmoins, dans une série de cas, et à condition d'y mettre la pression politique nécessaire, il faciliterait au moins sensiblement une campagne pour rechercher et rendre des capitaux "sales".

Le troisième postulat de l'initiative des banques est d'une très grande importance : il s'agit de l'obligation faite aux banques de publier leurs **bilans consolidés** et leurs **réserves cachées.** "Consolidé" signifie ici que les énormes affaires réalisées dans les filiales à l'étranger doivent apparaître dans les comptes. La publication des "réserves cachées" – estimées par des journalistes à **trois à cinq fois** les bénéfices nets déclarés jusqu'ici ! – donnerait une idée des bénéfices réels des banques. Cela donnerait en outre un atout pour la publication des réserves cachées dans toutes les branches économiques alors que leur camouflage est actuellement couvert par la loi. Nous ne voulons pas par là répandre l'illusion que l'Etat bourgeois va commencer à exiger des banques la publication de leurs bilans réels et de leurs comptes annuels véridiques, ni même qu'il le pourrait. Sur ce plan, seuls les employés de banques pourraient y aider. Des petites banques apprendraient très vite à tenir deux comptabilités, l'une réelle et l'autre officielle, comme le font déjà bien des entreprises. Pour les grandes banques (où il faudrait plusieurs connaisseurs) cela serait un peu plus difficile. Enfin, dans tout débat sur l'imposition des banques, ce ne serait pas un facteur secondaire pour éveiller la conscience des travailleurs que de savoir que le bénéfice net des trois grandes banques, impôts déduits, atteint p. ex. 2 500 millions au lieu de 600 comme c'est le cas aujourd'hui !!

Le débat sur le **rôle des banques,** qui ouvre la voie à une critique de fond du système capitaliste dans son ensemble, est l'un des aspects les plus importants de l'initiative des banques. Les points mentionnés ci-dessus montrent toutefois que **même dans certains points de son contenu,** cette initiative ouvre la voie à des améliorations de politique fiscale qui sont dans l'intérêt des travailleurs.

NOTRE POSITION

LA BRECHE nos 202 et 203 a publié, sous le titre *"Lever le secret bancaire le moins possible"* et *"Tous unis contre les banquiers ?"*, deux articles signés sur l'initiative des banques du Parti Socialiste Suisse. Ils critiquaient fermement et à juste titre l'utilisation politique que le PSS fait de cette initiative en voulant défendre, de concert avec les capitalistes industriels, les "places de travail contre la place financière". Ils critiquaient en outre le texte de l'initiative comme si elle n'était qu'une attaque de façade contre le système bancaire pour détourner les travailleurs, ajoutant que "la seule chose intéressante de l'initiative des banques" est de stimuler un débat sur le secret bancaire. La LMR n'accordait en conséquence aucun soutien politique à cette initiative et annonçait un soutien critique en votation. L'article laissait ouverte la question de savoir s'il faut signer ou non cette initiative, mais bien des lecteurs, sur la base de ces articles, en concluaient que nous n'étions pas pour la signer.

Une discussion s'en est suivie dans l'organisation qui a clarifié quelques questions et le Comité Central du 26/27 mai (cf : dernière Brèche) a pris une position définitive qui corrige sensiblement le poids de nos arguments.

La nouvelle position définitive peut être résumée de la manière suivante :

1. nous combattons la ligne politique du PSS qui, sous le thème **"place financière contre places de travail"** veut faire croire aux salariés qu'ils pourraient défendre leurs places de travail et leurs intérêts avec un bulletin de vote contre les **"abus de la puissance bancaire"** (initiative et imposition des banques) tout en collaborant parallèlement dans la "paix du travail" avec les patrons de l'industrie – ceux qui accentuent les licenciements et le stress au travail. Le fait que le PSS collabore au gouvernement avec ceux qui couvrent les receleurs bancaires et se tait sur la politique de paix du travail des directions syndicales avec ceux-là mêmes que le PSS accuse de frauder le fisc : voilà qui est typique de cette orientation politique.
2. Nous critiquons également les exagérations propagandistes sur les effets de l'initiative des banques, par exemple sur le fait qu'elle ferait baisser le cours du franc suisse ou sur la solidarité internationale avec les peuples des pays du "tiers-monde".

Sur ces points, qui nous ont conduits à la formule quelque peu maladroite de "pas de soutien politique", nous n'avons rien à corriger.

3. Mais l'initiative des banques n'est pas **seulement** un moyen de rendre attrayante une fausse politique. Elle a **aussi un poids objectif en tant que telle.** Malgré ses limites, elle constitue dans les faits une attaque partielle à la toute puissance du capital bancaire, et par là à l'un des secteurs puissants du régime capitaliste.

Son succès ouvrirait, sur le plan constitutionnel, comme du point de vue des rapports de forces, la possibilité de combattre dans une certaine mesure la fraude fiscale des indépendants et des capitalistes et le rôle des banques comme receleurs internationaux. La levée de boucliers des milieux bancaires contre cette initiative en donne déjà une idée.

C'est pourquoi nous sommes pour que cette initiative aboutisse et nous appelons à la signer comme nous la soutiendrons en votation.

4. Nous ne mènerons cependant pas campagne pour la récolte de signatures. Le PSS a lancé seul cette initiative, comme instrument pour profiler son parti avant les élections nationales, sans bouger le petit doigt pour en faire une action unitaire. Il doit donc aussi être capable de récolter lui-même les signatures. En outre, l'initiative des banques poursuit un objectif qui ne permet pas **directement** aux travailleurs de s'investir dans leur entreprise ou leur syndicat. **Elle ne stimule pas l'indépendance et l'activité propre du mouvement ouvrier,** qui, à notre avis, doit être la priorité absolue aujourd'hui. C'est pourquoi nous mettrons nos forces limitées en priorité sur les revendications immédiatement les plus importantes pour les travailleurs : lutte contre les licenciements, pour les 40 heures avec plein salaire et sans intensification du travail, pour une meilleure formation professionnelle des jeunes par des ateliers publics de formation, pour la protection de la maternité.

Cette position différenciée peut apparaître "contradictoire". Elle **l'est** dans une certaine mesure. Non par manque de conséquence de notre part mais bien plus par le fait que le PSS veut sur le fond poursuivre sa politique de collaboration de classe avec la bourgeoisie tout en se sentant obligé à certaines actions d'opposition pour ne pas "perdre sur sa gauche". Cela s'exprime, dans le PSS, sur le plan interne, par le fait que l'initiative des banques, exigée depuis longtemps par des éléments de gauche, a été sabotée par la droite alors que le centre aujourd'hui, autour du président Hubacher, la place dans un cadre qui ne contraint pas le PSS à se confronter avec la bureaucratie syndicale. Dans ce cadre, nous ne rejetons pas ce que **fait** le PSS (l'initiative en tant que telle) mais nous critiquons **comment** il s'en sert et ce qu'il ne **veut pas** en faire !

Le Bureau Politique de la LMR

PROF. KUENG ENSEIGNE LA CORRUPTION

Monsieur le Professeur Emil Küng, de Saint-Gall, est aussi collaborateur régulier de la "Finanz und Wirtschaft". Répondant à la "Déclaration de Berne" au sujet de "La Suisse et les capitaux en fuite" (FuW, 2 juin 79), il nous enseigne que la corruption est nécessaire et même vitale pour le sytème bancaire suisse ! Ecoutez donc :

"Lorsque la liberté d'exportation des capitaux existe, il n'y a aucune objection à ce que les personnes concernées préfèrent garder les avoirs dont ils disposent en monnaie étrangère plutôt que dans leur propre monnaie, car ils ne sont pas limités dans leurs dispositions."

Voilà pour les banquiers suisses, mais qui sont donc ces clients ?

* des pauvres hères !

"Partant de toutes les expériences jusqu'ici, il (le politicien ou le fonctionnaire – réd) doit compter réalistement que le régime actuel ne restera pas très longtemps au pouvoir et sera tôt ou tard remplacé (...) Dans de telles conditions, il est bon que la propriété privée assure sa fonction d'assurance. Cela ne signifie rien d'autre que l'obligation d'utiliser la période pendant laquelle on exerce une fonction pour mettre de côté des moyens suffisants et assurer son avenir. (ns. soulignons). Cela pousse à placer en même temps ses réserves sous une forme que le nouveau gouvernement ne puisse s'approprier – à savoir une monnaie étrangère dont la convertibilité à long terme soit garantie."

Pensez donc, si le Shah n'avait rien "mis de côté" !

* des gens corruptibles...

Celui qui veut faire passer quelque chose est habitué à devoir donner un "dessous de table" afin que ses exigences ne disparaissent pas dans les sables de mille et un bureaux. La corruption est ainsi un facteur indispensable (ns soul.) et passe pour la goutte d'huile qui épargne les frottements et les pertes de temps".

*... et qui doivent corrompre !

"Lorsque quelqu'un parvient à un haut poste dans un pays en développement, on le lui attribue en général moins à ses capacités personnelles qu'à ses relations. Et cela est vrai bien trop souvent. Mais il en découle des devoirs précis. On attend en effet de lui qu'il paie ceux qui lui ont donné leur voix. C'est la règle du patronnage des postes, que nous ne connaissons pas seulement dans le Tiers-Monde (réd : enchanté de l'apprendre, prof. Küng. Qui vous a placé à Saint-Gall ?) Il doit donc, en d'autres termes, offrir des postes à ses partisans – en premier lieu dans l'appareil d'Etat – pour qu'ils y trouvent sans grands efforts, un emploi et un salaire. De plus, celui qui a atteint un poste doit entretenir les membres de sa grande famille (...) Le népotisme, dans ce sens, n'est pas à rejeter mais à comprendre comme un acte de solidarité et de reconnaissance (...) M. Küng conclut qu'il "est difficile de faire disparaître la corruption". Evidemment il l'enseigne ouvertement et le secret bancaire la couvre !

Interfoto

Initiative maternité

N' enterrons pas la campagne !

Quelque 50 à l40 militant(e)s des comités de soutien à l'initiative maternité, venu(e)s de toute la Suisse ont discuté, les 9 et 10 juin, des problèmes politiques posés en rapport avec la campagne pour l'initiative pour une protection efficace de la maternité. Elles (ils) sont tombé(e)s d'accord pour définir un certain nombre d'orientations politiques et de directions de travail.

Cette conférence a été préparée par la coordination de comités de soutien locaux. Plusieurs semaines auparavant, des contributions écrites étaient à disposition, préparées par les membres de certains comités. Le week-end avait été structuré, selon les thèmes de ces papiers et une discussion passionnante s'est engagée dans les groupes de travail. Plusieurs propositions précises en sont ressorties :

Protection de la maternité et révision de la LAMA

La révision de la LAMA (loi sur l'assurance maladie et accident) qui est en discussion aujourd'hui, propose pour toute amélioration minimale sur la gestion un allongement du congé maternité de 8 à 16 semaines. Mais ce congé demeure aléatoire aussi longtemps qu'il n'est pas accompagné de la protection contre le licenciement durant toute la grossesse. Il a été décidé de ce fait de demander l'intégration de cette protection dans la révision de la LAMA, sans pour autant, bien entendu, abandonner les autres objectifs de l'initiative. Il a aussi été retenu la nécessité de dénoncer et d'attaquer les innombrables licenciements légaux et illégaux qui ont lieu durant la grossesse actuellement, de rendre publics certains cas particulièrement scandaleux.

Protection de la maternité et syndicat

Beaucoup de militant(e)s présent(e)s des comités sont également actifs(ves) dans leurs syndicats. Or même si l'USS soutient officiellement l'initiative, il n'est pas si facile d'y ancrer la revendication de la protection de la maternité. Il a été proposé de travailler dans cette direction de la manière suivante :

* par des activités pour intégrer toutes les revendications liées à la protection de la maternité dans les cahiers de revendications pour les conventions collectives de travail;
* en rendant publics, par des sections syndicales, des cas concrets de licenciement pendant la grossesse;
* par une activité sur la protection de la maternité qui permette de toucher des femmes qui sont organisées nulle part et de les gagner au syndicat.

Pour faciliter un plus large échange d'expériences, le groupe a finalement proposé que les syndicats organisent une conférence nationale intersyndicale sur le thème de la protection de la maternité.

Politique de la famille

Des politiciens bourgeois s'agitent beaucoup ces derniers temps pour favoriser le renforcement de la cellule familiale. Des commissions sont mises en place, et l'idée que "avoir des enfants c'est s'enrichir" est distillée un peu partout... Des pans particulièrement "actifs" du PDC se lancent même jusqu'à avancer la nécessité d'une protection accrue de la maternité. Comment répondre à tout ce bavardage idéologique ? Des discussions très dures eurent lieu avec, entre autres, des représentantes du courant "pour un salaire ménager", sur quelles réponses devait apporter le courant féministe de gauche à la politique de la famille. Toutes et tous étaient d'accord pour souligner **la nécessité de faire ressortir dans la campagne la signification du congé parental.** D'autant plus que cet élément sera certainement le premier à passer sous la table, sacrifié sur l'autel du compromis parlementaire. Or c'est le congé parental qui donne à l'initiative une logique fondamentalement différente de la perspective dans laquelle se place le PDC : **par le fait qu'il permet de dépasser en partie la division des rôles, par le fait aussi qu'il donne la possibilité aux femmes de mieux concilier activités professionnelles et maternité.** Sur le thème de la politique de la famille, la tenue de séminaires de discussion à la fin de cette année a été proposée.

Maternité et avortement

Le lien entre maternité et avortement est l'apanage, depuis longtemps, des milieux réactionnaires. Pour justifier l'interdiction de l'avortement, ils promettent monts et merveilles concernant l'amélioration de la situation de mère. La nature démagogique de ces promesses peut être tout à fait dévoilée dans la campagne autour de l'initiative maternité. La protection de la maternité et le droit à l'avortement ne sont pas à opposer l'un à l'autre. Les deux sont en effet les préconditions pour un choix véritable des femmes si elles veulent, et à quelles conditions, avoir des enfants.

La conférence fut un réel succès ,avec au centre les débats sur ces quatre questions. Elle aura des effets extrêmement positifs pour la suite du travail des comités de soutien. Il se dégagea aussi la ferme volonté de ne pas abandonner tout travail et toute réflexion, en remettant aussi vite que possible les signatures récoltées. Bien plus, toutes et tous se prononcèrent pour la poursuite d'une campagne active qui englobe les thèmes politiques en lien avec la protection de la maternité, qui ne se limite pas à une simple récolte de signatures. Ce qui a malheureusement manqué dans cette conférence, c'est une confrontation avec les forces politiques qui ont déjà presque enterré la campagne – soit l'OFRA, le POCH et le PdT. Elles brillèrent par leur absence . La LMR a participé de manière décisive, avec des militantes du MLF et des femmes inorganisées, à la mise sur pied et à la réussite de cette conférence. Nous poursuivrons dans cette direction.

Miki.

Week-end national du MLF

L' impasse du mouvement n'est pas fatale

Une cinquantaine de femmes membres des groupes MLF de la plupart des villes de Suisse se sont réunies en Gruyère (FR) les 19/20 mai passés. Ce week-end répondait au besoin de tirer un premier bilan de l'activité menée pendant ces dernières années, et surtout à la nécessité de cerner de plus près l'origine de la crise actuelle du mouvement femmes et de définir la voie pour sortir de l'impasse.

La situation dans le MLF est caractérisée par :

* un **éclatement** des groupes au niveau national, mais aussi dans les villes, par des difficultés de coordination du travail au niveau national et un manque de réflexion commune sur les objectifs que le MLF veut se donner. Ces carences qui affaiblissent son apparition sur la scène politique ont été notamment relevées lors de la participation du MLF au lancement de l'initiative "pour une meilleure protection de la maternité". Cette campagne n'est malheureusement portée que par une minorité de militantes. Nous pouvons faire le même constat pour ce qui est de l'avortement : difficultés à tirer un bilan après l'échec de la votation sur la "solution du délai" de septembre 1977 et à se donner les moyens pour continuer la lutte, aujourd'hui par exemple, contre l'initiative réactionnaire de "oui à la vie" et contre les projets de loi fédéralistes proposés au parlement.
* Une difficulté certaine à définir l'**identité** propre du MLF au sein de la réalité mouvante du mouvement femmes qui a beaucoup évolué depuis quelques années et à se donner un **fonctionnement démocratique.**

Les termes du débat

La discussion a porté essentiellement sur les points suivants :

1. Analyse du mouvement femmes :

– Un accord s'est exprimé sur le constat de l'**élargissement** des revendications féministes à de nouvelles couches de femmes, de la pénétration de la problématique féministe dans les organisations traditionnelles du mouvement ouvrier et sur l'apparition de groupes mixtes se battant pour des revendications féministes (crèches, maternité, plannings). Le MLF n'est de loin plus la seule organisation à se battre pour les revendications des femmes et face à cette évolution, il n'a su donner aucune perspective.

– Les frontières organisationnelles actuelles entre les courants du mouvement femmes correspondent mal à des options politiques déterminées. L'**hétérogénéité** s'exprime également au sein des différents groupes de femmes autonomes (MLF et OFRA) et des différenciations apparaissent aussi chez les femmes liées à un parti (groupes femmes du PS, femmes du PdT).

2. Le MLF

– Vu son hétérogénéité le MLF a de plus en plus de difficultés à débattre et à prendre des positions qui soient largement assumées par ses militantes. Une clarification politique s'est opérée progressivement entre le courant féministe radical et le courant pour le socialisme, proche des militantes de la LMR. Cependant une majorité de femmes n'exprime pas de position définie et rencontre des difficultés à se situer par rapport à ces courants, vu la carence d'expériences communes pour vérifier la validité de leurs analyses.

– Des tensions divisent celles qui visent une activité "politique" vers l'extérieur et celles qui cherchent avant tout une discussion interne.

– L'éclatement qui existe est un facteur d'affaiblissement de l'apparition publique et donc de son impact auprès des femmes.

3. Comment répondre à cette hétérogénéité du MLF et du MF ?

La discussion vient d'être amorcée et les solutions proposées demandent à être soumises à une large réflexion et rediscutées.

– Une minorité de femmes présentes a estimé prioritaire de redéfinir l'identité du MLF et de recréer une homogénéité avant de collaborer avec d'autres groupes (de femmes ou mixtes).

– Le courant des féministes radicales, dans sa majorité, considère que le MLF n'a plus et ne peut plus avoir une identité propre jusqu'au jour où les deux courants – jugés "contradictoires et inconciliables – subsistent en son sein. La clarification de la situation du MLF doit avant tout passer par une redéfinition du **concept d'autonomie** du mouvement femmes (car c'est là qu'il y a des divergences). Pour ce courant il est à souhaiter que les femmes ayant des positions politiques claires quittent le MLF et créent leurs propres groupes, car par leur présence et leur influence, elles "imposent de manière non démocratique" une ligne politique au mouvement.

photo la brèche

– Pour notre part, nous avons défendu, soutenues par de nombreuses femmes, la nécessité de poursuivre le débat de clarification au sein du MLF. A l'heure où d'autres groupes de femmes s'interrogent sur leur avenir et où tout le mouvement femmes vit un processus de recomposition, il nous paraît très important d'ouvrir ce débat sur le **développement du mouvement** femmes et ses **perspectives à tous les courants.**

Quelles perspectives ?

La discussion a souvent été difficile à cause de la faible préparation au niveau des villes, des attentes différentes par rapport à ce premier week-end et des critères différents d'analyse. Elle nous a tout de même permis de prendre des décisions concrètes pour garantir la poursuite de la réflexion.

Ainsi il a été décidé de :

a) tenir à l'automne un **nouveau week-end du MLF** pour débattre des positions avancées par les féministes radicales et par les socialistes-révolutionnaires;

b) de proposer aux autres groupes femmes de sortir ensemble, dès l'automne, un **bulletin de discussion** ouvert à des contributions individuelles ou collectives sur **"quel mouvement femmes voulons-nous ?".** Il devrait constituer une base de discussion en vue de tenir une **conférence femmes nationale** réunissant les différents courants du mouvement.

Dans cet article, nous nous sommes limitées à donner un compte-rendu de ce qui a été débattu dans le cadre du week-end.

Ce sera dans le cadre du bulletin de discussion unitaire, ainsi que dans de prochains articles, dans "la brèche" que nous prendrons position sur les positions développées par les autres courants et que nous développerons les nôtres.

Elisa/Edith

Banderole syndicale au 1er mai : comme si on pouvait agir sans contester l'apprentissage chez le patron...
photo la brèche

Innovations technologiques et recyclage

«CELA NE DOIT PAS ETRE LE DOMAINE RESERVE DES PATRONS»

Interview de Ralf Wiemken, secrétaire de l'Union Suisse des Lithographes et de la commission jeunesse de l'USS

Comme nous l'avons annoncé dans le dernier numéro de la brèche, la LMR propose à toutes les organisations et partis du mouvement ouvrier, aux organisations de gauche de femmes, de jeunes et d'immigrés, le lancement unitaire d'une initiative sur la formation professionnelle. Ce thème va donc faire l'objet d'une chronique régulière dans notre journal.

Entre autres, nous essaierons de donner la parole sur ce thème à des personnalités du mouvement ouvrier, syndical et politique, même si les positions qu'ils développent ne correspondent pas forcément aux nôtres. Nous commençons avec l'interview du secrétaire technique de l'Union suisse des lithographes (USL), Ralf Wiemken, qui est aussi président de la commission de la jeunesse de l'USS. La discussion sur le projet d'initiative n'apparaît que peu dans l'interview qui va suivre, car la campagne n'avait qu'à peine démarré.

Pour cette raison aussi, nous rappelons brièvement ici aux lecteurs-(trices) le contenu de notre projet d'initiative et la démarche unitaire que nous avons entreprise : le but de cette campagne est la construction d'un véritable front de défense contre la déqualification toujours plus grande de la force de travail qui a, entre autres, comme conséquence d'abord la constitution d'une couche nouvelle de travailleurs auxiliaires, qui peut être utilisée par le patronat pour faire pression sur les salaires et qui risque, de ce fait, de se couper idéologiquement et politiquement du mouvement ouvrier, et ensuite la mise sur pied d'une structure de formation hétérogène. Les syndicats sont alors fortement mis en cause par un tel développement dans leur fonction-même, celle de vendeur collectif de la force de travail. Il est donc particulièrement important de limiter le monopole patronal sur la formation, à travers la création d'ateliers publics d'apprentissage qui pourront, si parallèlement le mouvement ouvrier se renforce, conduire à l'abolition pure et simple de ce monopole. Une formation professionnelle dans l'intérêt de la classe ouvrière ne sera assurée que si le mouvement ouvrier a le contrôle sur une telle formation. Et cela n'est possible que s'il rompt avec la politique de collaboration de classe.

La brèche : *Quelles ont été les conséquences de la récession sur le marché du travail des lithographes (profession de reproduction, impression offset, impression hélio) ?*

Ralf Wiemken : Le secteur de l'imprimerie a connu un véritable choc dans la récession de 74-77. Pas seulement à cause de la récession, mais aussi à cause des nouvelles techniques. Ce choc est aujourd'hui relativement surmonté. Il existe un manque de force de travail qualifiée dans le secteur de la lithographie. Il ne faut pas oublier que beaucoup de jeunes, durant la récession, arrivés à la fin de leur apprentissage, ont été engagés à un poste de travail qui ne correspondait pas à la profession apprise et ont ainsi une autre activité. Cela a aujourd'hui favorisé ce manque de travailleurs qualifiés.

b. : *Depuis 1974, dans le secteur graphique, les places d'apprentissage ont diminué de 43,9 o/o, quelles en sont les conséquences ?*

R. W. : Naturellement le nombre de places d'apprentissage n'est plus aussi élevé parce que le nombre total des places de travail a diminué. Avant, les patrons devaient former un apprenti pour tant et tant d'employés ou sinon payer chaque fois 300.- fr. dans un fond de formation. Alors ils prenaient des apprentis pour ne pas avoir à payer. Mais ce système, nous l'avons changé.

b. : *Pour quelles raisons l'avez-vous combattu ?*

R. W. : Il servait à fournir suffisamment de main-d'oeuvre jeune dans les entreprises. Or, dans les négociations de 1974, pour le nouveau contrat collectif, nous avons mis l'accent sur la sécurité de l'emploi. Pour cela nous avons demandé le blocage de la formation d'apprentis, de façon à éviter qu'un nombre trop élevé de jeunes soient formés dans une profession qui n'offre vraiment pas de perspectives d'avenir. Mais aujourd'hui les patrons constatent qu'ils leur manque du monde et le nombre d'apprentis croît.

b. : *Qu'en est-il de l'utilisation de l'apprenti comme force de travail à bon marché dans les professions de la lithographie ?*

R. W. : Je suis bien persuadé que ce phénomène existe. Nous avons récemment réagi fortement sur cette question, en essayant de faire un règlement d'apprentissage qui empêche une telle utilisation des apprentis.

b. : *Comment voulez-vous l'empêcher ?*

R. W. : La revendication de l'USS est que ce ne soient pas seulement les étudiants qui reçoivent une vraie formation, mais que les apprentis aient aussi plus de possibilités dans ce domaine. Les négociations avec le patronat sur le règlement d'apprentissage sont en cours, mais très probablement les apprentis de première année vont avoir deux jours d'école, puis dans les années suivantes de l'apprentissage plus qu'un seul. Il est vrai qu'après, les patrons s'intéressent moins à avoir des apprentis, parce qu'ils sont d'abord moins dans l'entreprise et qu'ensuite ils doivent se tenir à un programme d'apprentissage détaillé.

Contre le recyclage sous contrôle patronal

b. : *Qu'entreprend l'USL de façon à ce que le recyclage se conclue par l'acquisition d'une formation professionnelle qui en vaut la peine et ne signifie pas seulement un apprentissage élémentaire qui implique une faible qualification ?*

R. W. : Je suis absolument pour ne pas faire du recyclage le domaine réservé des patrons. Nous ne voulons pas de compositeur qui ne puisse travailler que sur un type de machine. Le danger existe que des travailleurs par un "recyclage maison" soient liés durant des années à une entreprise. Le but d'un recyclage doit être l'acquisition d'un certain degré de connaissance, officiellement reconnu. Mais ce n'est pas toujours le cas actuellement.

b. : *Qui est compétent pour ces cours de recyclage ?*

R. W. : C'est naturellement très différencié. En partie le recyclage est fait par l'industrie de sous-traitance. J'aimerais commencer à réaliser des cours d'une semaine dans le cadre du congé de formation prévu chez nous dans le contrat collectif. Et cela, aussi pour des gens qui ne sont pas encore concernés. On devrait avancer la nécessité d'une formation continue, c'est là une revendication de la CES, la Confédération européenne des syndicats.

b. : *Les modifications technologiques dans le secteur graphique ont amené la création de nouvelles professions. Est-ce que les patrons n'essaient pas d'utiliser ceci pour diviser, et comment réagit l'USL à cette question ?*

R. W. : Nous essayons d'intégrer ces gens dans le contrat collectif, comme en Allemagne. Nous voulons intégrer en effet le plus de gens possible dans les contrats. Mais justement, là il y a problème.

L'ordonnance d'exécution : un véritable soufflet pour les apprentis

b. : *Le referendum de l'USS contre la loi sur la formation professionnelle a échoué. L'ordonnance d'exécution est même critiquée dans des milieux qui avaient auparavant soutenu la loi. Comment l'USS entend-elle réagir ?*

R. W. : Nous devons exercer aujourd'hui une pression assez forte de façon à ce que les revendications de l'USS soient réalisées. Donc aussi un travail public. Nous avons critiqué fortement l'ordonnance et nous avons contribué de manière approfondie à la procédure de consultation. Cette loi est opposée aux intérêts des apprentis. Tous les gens qui affirmaient, lors de la votation, qu'elle apportait quelque chose de positif pour les apprentis ont menti.

b. : *Si les exigences de l'USS ne sont pas prises en considération — ce qui est à attendre, vu le rapport de forces — comment allez-vous continuer ?*

R. W. : Je ne veux pas déjà rendre publique une conception pour la poursuite de notre travail. L'USS doit d'abord la décider et je ne veux pas anticiper. Il y aura certainement plus qu'un travail public.

b. : *Si les modalités d'application de la nouvelle loi ne prévoient pas que les syndicats aient un droit de présence dans les écoles professionnelles — ce qui est à attendre — quelles possibilités voyez-vous pour renforcer la présence syndicale dans ces écoles, ce qui est une précondition pour organiser les apprentis dans les syndicats ?*

R. W. : L'USS a le projet de faire une brochure pour les apprentis sous le titre "Que sont les syndicats ?" Il est discuté de distribuer cette brochure dans les écoles professionnelles et d'appeler à des assemblées d'information, ce ne sont là que de premières idées.

b. : *Comme réponse d'ensemble du mouvement ouvrier à la déqualification croissante de la force de travail, la LMR propose actuellement une initiative nationale pour la création d'ateliers publics d'apprentissage. Quelle est ton opinion sur ce sujet ?*

R. W. : Pour le moment, la tentative d'améliorer l'ordonnance d'exécution est au premier plan de nos préoccupations mais naturellement je soutiens la revendication des ateliers publics d'apprentissage. Cela correspond également à une revendication de la Confédération européenne des syndicats. Il n'est donc pas nécessaire de discuter de la revendication en soi. Là-dessus nous sommes d'accord. A première vue, je pencherais plutôt pour avancer cette proposition sur le plan cantonal.

Quant à notre démarche, Ralf Wiemken estime qu'une prise de position est d'abord l'affaire de l'USS. Du reste, il ne veut pas exprimer son opinion.

Le débat doit aussi être lancé dans le secteur public

Dans le dernier numéro de la brèche nous avons présenté un texte d'initiative "pour le droit à une formation professionnelle complète" que nous proposons à l'ensemble du mouvement ouvrier. Au moment où a lieu le Congrès fédératif de la VPOD, nous allons voir le sens que peut prendre ce projet d'initiative dans le cadre des services publics.

A la suite d'un déferlement de motions combatives sur les revendications et les mouvements que le syndicat devrait défendre et impulser dans les années qui viennent, le Comité Directeur a écrit une longue motion sur les mouvements à conduire qui est à la fois une bien tardive tentative de synthèse et de structuration du débat et une façon de s'opposer à certaines motions que la direction du syndicat juge inacceptables.

Dans le chapitre "Codécision-éducation" de sa motion, le Comité Directeur propose le paragraphe 6.4.2. suivant :

"Il faut que soit garanti le droit d'effectuer un apprentissage professionnel correspondant au choix, aux goûts et aux aspirations des candidats. Les cantons doivent être tenus d'installer des ateliers publics d'apprentissage dans tous les endroits où l'économie privée ne couvre pas suffisamment ces besoins aussi bien sur le plan qualitatif que sur le plan quantatif."

Le Comité Directeur de la VPOD approuve donc la revendication d'ateliers publics d'apprentissage, et c'est une bonne chose ! Le problème reste encore de savoir si la direction de la VPOD considère que ces ateliers ne sont nécessaires qu'en période de crise économique, afin seulement de soutenir les structures actuelles de la formation professionnelle, ou si elle estime plutôt qu'ils représentent une meilleure formule de formation que le classique apprentissage combiné (chez un patron)... Nous avons certainement une divergence de vue avec certains courants du mouvement ouvrier quant à la question de l'apprentissage combiné; nous y sommes en effet clairement opposés, alors que l'USS, par exemple, n'a cessé de proclamer le contraire durant sa campagne contre la loi fédérale. Il conviendra donc **que cette question soit largement débattue dans le cadre de la campagne unitaire autour de l'initiative !**

Avec les enseignants...

La VPOD intervient dans le secteur enseignant, et il est clair que ce milieu devrait se sentir particulièrement concerné par le problème (voir le soutien de la VPOD-enseignants à l'initiative zurichoise sur les ateliers publics). La proposition de développement des ateliers publics, outre son intérêt de restructuration de la formation professionnelle en fonction des intérêts de la classe ouvrière, ouvre de nouvelles perspectives au marché du travail enseignant. Notre conception tend avant tout à ce que le travail des enseignants professionnels **soit moins subordonné aux exigences du patronat** et nous pensons qu'un débat de fond sur cette question doit être introduit dans la VPOD. C'est d'ailleurs à partir des groupes syndicaux enseignants (et apprentis !) que nous pourrons aborder la façon dont nous voulons que s'exerce **un contrôle syndical** sur les conditions d'exercice de ces ateliers publics !

Avec les "apprentis du secteur public"...

Notre proposition d'initiative introduit des principes généraux (droit à la formation professionnelle pour tous, stages pratiques réguliers, possiblité de recyclage et de formation complémentaire, etc.) qui sont valables dans tous les domaines professionnels. Néanmoins, la mesure que le texte introduit ensuite (l'instauration d'ateliers publics d'apprentissage) n'est pas directement opérationnelle dans certains secteurs (les professions paramédicales, par exemple). Si certains groupes de la VPOD peuvent donc se sentir directement concernés (services industriels, secteurs techniques, administration, etc.), d'autres ne le seront qu'à partir des propositions qu'ils pourront avancer pour concrétiser de manière satisfaisante les principes généraux de l'initiative dans leur secteur (et ceci par le biais de la loi d'application de l'article constitutionnel introduit). On voit donc qu'en proposant à la VPOD de lancer unitairement cette intiative, **nous espérons aussi que cela permettra un large débat syndical sur les conditions de la formation professionnelle dans le secteur public ainsi qu'un renforcement de l'implantation du syndicat auprès des travailleurs en formation !**

23. 6. 1979, Ber.

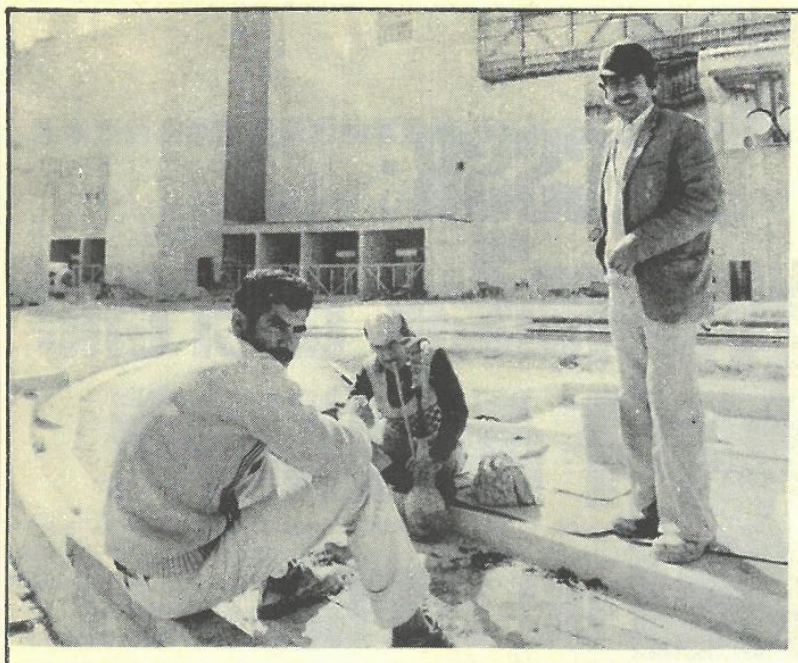

IRAN

LA CONSTITUTION CONTRE LES MINORITES NATIONALES

Les minorités nationales baîllonnées

Le projet de Constitution publié par le gouvernement Bazargan est particulièrement restrictif quant au sort des minorités nationales kurde, azerie, arabe, turkmène et balouche qui forment plus de 40 o/o de la population totale de l'Iran. Il ne reconnaît pas évidemment un droit à l'autodétermination de ces minorités ethniques, mais il ne mentionne pas même la possibilité d'un régime d'autonomie interne. Contre un tel projet, ces nationalités se mobilisent pour faire reconnaître leurs droits et nos camarades du Parti socialiste des travailleurs (section iranienne de la IVe Internationale) jouent un rôle important dans ces luttes. Ils sont le seul courant de gauche qui se prononce sans équivoque pour la défense des nationalités opprimées. La répression qui les frappe aujourd'hui dans la province pétrolifère du Khousistan est significative de la manière par laquelle la bourgeoisie iranienne entend répondre aux luttes nationales.

Le Khousistan et la revendication arabe

La ruée sur le pétrole, l'industrialisation et la "révolution blanche" sous la dictature sanguinaire du Shah, ont accéléré la désintégration du mode de vie qui prévalait parmi la minorité nationale arabe concentrée dans la province du Khousistan. Barrages, réseaux d'irrigation ont profité d'abord aux trusts de l'agro-business et non aux petits paysans pauvres. Des milliers et des milliers d'Arabes se sont par conséquent entassés dans les bidonvilles insalubres d'Ahwaz, Khorramshar et Abadan. Les immigrés persans accourus lors de la ruée vers le pétrole, ont bénéficié des places les plus qualifiées dans l'administration et l'industrie. **L'état de misère, d'aliénation culturelle mais aussi l'urbanisation ont accéléré la naissance d'une conscience nationale parmi la population arabe si bien que cette nationalité opprimée a commencé à se mobiliser pour défendre ses droits nationaux : distribution des terres, fin des discriminations notamment en matière économique, reconnaissance de leur identité nationale.**

En fait la position des Arabes dans la société iranienne est semblable à celle des Noirs aux USA : ils sont la partie la plus exploitée de l'importante classe ouvrière du Khousistan, soumis à une ségrégation sur tous les plans (logement, infrastructures, emplois, scolarisation). Le mouvement nationaliste arabe a été particulièrement sauvagement réprimé par la dictature Pahlavi. A Ahwaz, dans les communautés arabes, des comités de quartiers avaient surgi après l'insurrection. Aujourd'hui, **les comités locaux d'imam qui exigent l'allégeance à Khomeiny sont en fait pour la plupart des organisations racistes perses.** Le Front politique du peuple arabe (Setad-e Siyasi-ye Khalq-e ' Arab) a présenté au gouvernement Bazargan une liste de douze revendications dont, entre autres, la liberté de parole et de presse en langue arabe, formation de conseils arabes au Khousistan pour approuver les lois appliquées localement, chaînes de radio et de télévision indépendantes du réseau national, liberté de faire connaître la culture arabe, délégations arabes au Parlement national. Toutes ces revendications, selon le Front, doivent être intégrées dans la Constitution de la république islamique iranienne.

Attaques aux droits démocratiques et nouvelle Constitution

Neuf militants du PST ont été arrêtés le 1er juin, sept autres viennent de l'être, parce qu'ils menaient avec succès la campagne de solidarité avec les premiers à Ahwaz même. Ceux-ci sont accusés de "sédition dans l'armée et tentative de soulèvement de la population arabe". La répression frappe d'autres militants du mouvement ouvrier, des travailleurs combatifs et syndicalistes qui avaient été à la pointe des grèves qui firent basculer la dictature Pahlavi. Khomeiny et le gouvernement multiplient ces jours les diatribes contre les "complots communistes" imaginaires qui menacent l'Islam. Cette croisade anti-communiste doit permettre de préparer les conditions pour une attaque en règle contre l'ensemble des droits démocratiques gagnés par les masses iraniennes dans leur lutte pour le renversement du Shah. La bataille autour de la convocation ou non d'une Assemblée constituante est caractéristique. Il a fallu la menace des organisations libérales bourgeoises et de l'extrême-gauche, qui avait appelé à des manifestations, pour que le gouvernement renonce à entériner le projet de la droite islamique qui ne prévoyait qu'une assemblée consultative cooptée. **Mais l'Assemblée constituante promise par Bazargan n'est nullement une assemblée démocratique, une véritable Assemblée constituante souveraine capable de décider de la forme du gouvernement, mais aussi de régler des questions primordiales comme la satisfaction des revendications sociales, la rupture définitive des liens avec l'impérialisme, une réforme agraire radicale, la reconnaissance des droits des femmes et des minorités nationales.** Non, l'assemblée, prévue par Bazargan, est une assemblée croupion ne comprenant qu'une soixantaine de députés, soit un pour 500 000 habitants, pour mieux écraser les courants politiques minoritaires et éviter une représentation trop forte des minorités nationales. De plus, elle ne sera nullement souveraine, mais ne pourra qu'amender un projet déjà élaboré par l'entourage de Khomeiny. Nos camarades du PST se battent contre ce projet bidon d'Assemblée constituante, pour une Assemblée constituante souveraine démocratiquement élue et ayant pour tâche de répondre aux aspirations des travailleurs et paysans iraniens et des nationalités opprimées. Contrairement au parti Toudeh (le parti communiste) qui qualifie toujours le gouvernement Bazargan de "progressiste" et comme "la seule forme de gouvernement possible en Iran" aujourd'hui, **le PST se bat contre ce gouvernement de normalisation qui remet en cause les droits gagnés par les masses dans la révolution iranienne.**

Vincent

Des délégués du PSS protestent

Un télégramme de protestation au gouvernement iranien a été signé par 183 délégués au Congrès du Parti Socialiste Suisse. Parmi les signataires se trouvent notamment plusieurs députés cantonaux et communaux, 4 conseillers nationaux, (MM. Braunschweig, Heidi Lang, Richard Muller (Président de l'USS), M. Leuthy (secrétaire de l'USS), ainsi que MM. Lutz, Strahm, Tüller, secrétaires du PSS. Ce télégramme a la teneur suivante :

"En Iran aujourd'hui le mouvement ouvrier et la gauche sont menacés par la répression. Les droits démocratiques et syndicaux ne sont pas garantis. L'arrestation de 9 camarades du Parti Socialiste des Travailleurs (Hezbe Kargarané Socialist) entre dans ce contexte. Deux se trouvent dans la prison de Karoon sans droit de défense ni avocat, les 7 autres sont gardés dans un endroit inconnu. Ces camarades doivent être prochainement déférés devant un tribunal et sont menacés de mort.

Les soussignés demandent la libération immédiate de ces camarades. Ils exigent la garantie des droits démocratiques au nom desquels la révolution iranienne a renversé la dictature du shah."

Il a été envoyé au gouvernement iranien, à l'ambassade d'Iran à Berne, à M. Radjavi (ambassadeur à l'ONU pour l'Iran) et à la presse.

NOUVELLES ARRESTATIONS !

Sept autres membres du PST ont été arrêtés samedi 23 juin pendant qu'ils distribuaient une brochure sur le cas des 9 camarades et récoltaient des signatures sur une pétition de protestation à l'extérieur de la plus grosse entreprise pétrolière d'AHWAZ. Ils rencontraient un gros succès. Ils ont été arrêtés par le Comité de l'Imam mais celui-ci ne veut pas admettre qu'il les détient et ne présente aucune accusation. Une conférence de presse du PST protestant contre les arrestations, qui s'est tenue dimanche, a connu une grande affluence. Les nouveaux camarades arrêtés sont :

Haid ADIB, Kambiz LAJEJARDI, Firooz FARZINPOUR, Mahmoud KAFAIE, Hojabr KHOSRAJI, Ali HASHEMI, Kia MAHDEVI.

IL FAUT POURSUIVRE LA CAMPAGNE DE PROTESTATION INTERNATIONALE. CES ATTAQUES AUX DROITS DEMOCRATIQUES SONT EN FAIT UNE TENTATIVE DE METTRE AU PAS, PAR LA REPRESSION, LES TRAVAILLEURS DES CENTRES PETROLIERS ET LA MINORITE ARABE DE LA REGION D'AHWAZ. Envoyez les messages de protestation à M. l'Ambassadeur K. RADJAVI, Consulat de la République Islamique d'Iran, 24 avenue de Champel, 1 206 Genève. Envoyez un double de vos messages à Kagar, Post Office Box 41 - 3 586 — Téhéran — Iran.

Une campagne internationale

En Iran, une importante campagne de solidarité se développe contre les arrestations de nos camarades du PST. Parmi les premières prises de position, signalons celles d'intellectuels et écrivains connus : Reza BARAHNI, Ahmad SHAMBON, Gherlam HUSSEIN SADI, Eager PARHANI, Mohamed Ali SEPAULAN, Ahmed ILKANI, Aslan ASLANIN, Ali ASGAR, Hadj Seyad JAVADI. Deux cents ouvriers du pétrole ont organisé un sit-in dans les bureaux centraux de l'administration pétrolière à AHWAZ pour réclamer en particulier la libération des camarades arrêtés. Le PST a organisé un rassemblement d'environ 300 personnes devant les bureaux de Bazargan.

A l'initiative des sections de la IVe Internationale, des actions de protestation se déroulent dans plusieurs pays.

Grèce : rassemblement devant l'ambassade d'Iran appelé par les militants de la IVe Internationale.

Nouvelle-Zélande : télégramme de Jim Anderson (président du Parti Travailliste), Dudding (président du Conseil des libertés civiques), Sonja Davies (dirigeant de la Fédération du Travail), Ralph Maxwell (député travailliste) et une cinquantaine de personnalités.

Canada : télégramme de Québec-Palestine, de la Fédération des étudiants arabes de Montréal, de Michel Chartrand (Confédération nationale des syndicats — Montréal) et de dirigeants du syndicat des postiers de Saskatoon.

Etats-Unis : protestation au gouvernement Bazargan signée entre autres par : Ali Shokri (pilote iranien déserteur sous le Shah), Jim Paul (dirigeant du Middle East Research and Information Project), Gerry Gordon (représentant international du syndical des abattoirs), Fouad Mangzabbi (Université américano-arabe), Rajai-e-Buzailah (professeur à l'Université d'Indiana, défenseur du mouvement palestinien), George Novak.

Suède : piquets de protestation devant l'ambassade. Télégrammes du syndicat des dockers, de celui de la marine marchande et d'un syndicat de Volvo.

Espagne : protestations officielles du Parti Socialiste Ouvrier Espagnol, du Parti Communiste d'Espagne et du Mouvement communiste (extrême-gauche).

Allemagne (RFA) : intervention du député SPD Thusing auprès du gouvernement Bazargan pour obtenir la libération des 9.

France : manifestation d'un millier de personnes devant l'ambassade d'Iran à l'appel de la LCR et des JCR.

Danemark : piquets devant l'ambassade et pétition signée par les trois centrales syndicales et des parlementaires.

Australie : télégramme de parlementaires du Parti Travailliste, de l'Union des Etudiants, du président du syndicat des fonctionnaires gouvernementaux et de la Jeunesse Travailliste. Piquets devant l'ambassade à Sydney et Melbourne.

CSSR : Husak cherche l'épreuve de force

Comme nous l'avons annoncé dans nos deux derniers numéros, la bureaucratie au pouvoir en Tchécoslovaquie tente une épreuve de force contre les signataires de la CHARTE 77 et du COMITE DE DEFENSE DES PERSONNES INJUSTEMENT POURSUIVIES (VONS).

Aux récentes nouvelles – dont le témoignage de la déléguée du Syndicat des Avocats de France (SAF) reproduit ici confirme la gravité – LES DIX MILITANTS ARRETES SONT MENACES DE UN A DIX ANS DE PRISON POUR AVOIR DEFENDU LES DROITS DEMOCRATIQUES FONDAMENTAUX pourtant reconnus formellement en Tchécoslovaquie.

Quant à Me DANISZ, qui devrait être rayé du barreau à la fin de ce mois, nous reproduisons ici sa propre prise de position, ainsi que les articles de loi qui lui valent son exclusion du barreau.

Dans une résolution très tempérée, le Parti Socialiste Suisse, à son Congrès, a protesté à son tour contre la répression en Tchécoslovaquie. Il faut encore poursuivre la campagne, en reprenant l'appel du Comité de Solidarité Socialiste avec les Opposants des Pays de l'Est (CSSOPE) que nous avons reproduit dans notre dernier numéro, et en l'envoyant, signé de militants ou organisations du mouvement ouvrier, au gouvernement Husak par l'intermédiaire de l'ambassade de Tchécoslovaquie.

La Ligue des droits de l'homme à Prague

Mandatée par la Ligue des droits de l'homme, Sylviane Mercier, membre du Syndicat des avocats de France, s'est rendue en Tchécoslovaquie, les vendredi 8, samedi 9 et dimanche 10 juin.

Elle voulait, avant toute préoccupation, obtenir des nouvelles des clients de Me Danisz, signataires de la Charte 77, et actuellement emprisonnés. Elle a pu noter, sur place, l'aggravation de leur détention. Ainsi, les dix otages de la bureaucratie tchèque n'ont droit qu'à une visite de leur famille tous les trois mois. Ils ne reçoivent que deux kilogrammes de colis chaque trimestre et n'ont plus accès, comme ce fut pourtant le cas au début des années soixante-dix pour les prisonniers politiques, aux livres de leur choix. Sur ce plan-là également, Sylviane Mercier a donc pu s'apercevoir de la sévérité de la détention des oppositionnels qui ne disposent d'aucun statut politique.

L'avocate a pu rencontrer plusieurs militants de la Charte 77. Ainsi, elle fut reçue par Tominova, l'une des trois nouvelles porte-parole de la Charte, à son domicile. Celle-ci sortait tout juste de l'hôpital, victime d'une agression quelques heures après sa nomination de représentante des oppositionnels. Violentée chez elle par un individu masqué, elle a tenté d'expliquer aux policiers ses mésaventures. En vain. Les flics "socialistes", à l'instar de leurs collègues occidentaux, n'ont prêté qu'une oreille distraite aux déclarations de la victime. Une invention, ont-ils remarqué. Tominova n'est pas découragée pour autant : "Je n'ai pas peur de la violence. S'ils ont cherché à m'intimider, c'est raté...", a-t-elle confié à Sylviane Mercier. L'avocate a eu connaissance d'autres intimidations de ce genre qui tendent, le plus souvent, à pallier les insuffisances de l'instruction.

La situation des oppositionnels tchèques en province est identique sinon plus grave qu'à Prague. Malgré de sérieuses difficultés dans la circulation de l'information, il semblerait que plusieurs membres de la Charte 77 y aient été arrêtés ces derniers jours, selon les porte-parole officiels.

Sylviane Mercier a également rencontré Me Danisz, avocat des dix signataires et poursuivi à ce titre. Défenseur de plusieurs signataires de la Charte, il a été récemment condamné à trois mois de prison avec sursis pour "insulte à magistrat" et risque maintenant une nouvelle inculpation du même chef qui entraînerait une condamnation à la prison ferme.

D. C.

Pour "le dixième anniversaire", nous étions aussi dans la rue. Interfoto

"Conscience juridique socialiste"

Voici le texte intégral des clauses de la loi sur la profession d'avocat auxquelles se réfère la décision de l'Association des avocats de la ville de Prague, qui a annulé l'appartenance de Me Danisz à l'association :

Article 1 : buts de la profession d'avocat.

La profession d'avocat aide à assurer le droit constitutionnel des citoyens à la défense et à protéger les autres droits et intérêts légitimes des citoyens, des organes et des organisations, en accord avec la législation en vigueur, la conscience juridique socialiste et les intérêts de la société socialiste. Elle contribue à consolider la légalité socialiste dans la vie de la société et agit de sorte à empêcher les violations de la loi.

Article 2 : droits et devoirs des avocats.

1) Les avocats remplissent les devoirs de leur profession d'avocat en prêtant l'assistance judiciaire, notamment en défendant les citoyens devant les tribunaux, en représentant citoyens, organes et organisations dans les actes de procédure judiciaire et de contentieux devant les instances de l'Etat et autres organismes, en dressant les actes, en donnant des conseils juridiques et en préparant les dossiers. Pour remplir ces devoirs, les avocats ne sont tenus que par la législation en vigueur et, dans le cadre de celle-ci, par les ordres de leurs mandats. 2) Tout en prêtant l'assistance judiciaire, les avocats conduisent les citoyens à remplir leurs devoirs envers l'Etat et la société à respecter la loi et leurs concitoyens, approfondissant ainsi leur conscience juridique socialiste : les avocats contribuent également à la propagation de la législation et au respect des règles de la coexistence socialiste.

"Je n'ai fait que remplir dûment mes obligations d'avocat"

Maître Danisz

Me Danisz a été reçu, le 19 février 1979, par le Syndicat des avocats de France. On lui a posé la question suivante : "Puisque vous défendez tant de ces chartistes, quelle est votre attitude politique à l'égard de ces causes ?" Voici ce qu'il a répondu.

"Si j'en défends un tel nombre, c'est parce que d'autres collègues refusent de les défendre, bien qu'ils soient déjà presque au seuil de la retraite, et ils me les envoient. Quant à mon attitude politique au sujet de ces causes, il est difficile de répondre à cette question. Je défends ces causes comme n'importe quelles autres. D'ailleurs, elles ne sont pas toujours manifestement politiques. Bien au contraire, il s'agit seulement des attaques aux agents publics, etc. Mais le caractère politique leur est conféré plus tard en empêchant le public d'assister aux délibérations du tribunal. Le palais de justice est bondé par les agents de sécurité publique en uniforme. Si je m'étais identifié fermement avec mes clients sur le plan politique, j'aurais transformé la séance du tribunal en une tribune politique, ce que je n'avais pas fait et personne ne peut donc me le reprocher. Si je les avais condamnés, je n'aurais pu les défendre, à moins de devenir en quelque sorte l'assistant de l'avocat général. Mon attitude politique découle clairement du fait que je n'ai fait que remplir dûment mes obligations comme le stipule la loi sur la profession de l'avocat, cela veut dire que j'ai eu recours à tous les moyens légaux pour défendre mes clients. Pour moi, le socialisme est indissolublement lié au respect de la législation socialiste. Si certains de mes clients ont été traités comme s'ils n'étaient pas citoyens à part entière, j'ai protesté contre cela, car de tels procédés n'ont rien à voir avec le socialisme."

Qui sont les dix ?

Okta BEDNAROVA : une des journalistes les plus connues dans les années 60. Elle a travaillé à Radio-Prague, au journal de l'Union des écrivains et dans plusieurs magazines ou revues. Née en 1927, elle vivait avec sa pension d'invalidité jusqu'à son arrestation.

Jarmila BELIKOVA : née en 1948, elle a perdu son emploi de travailleuse sociale à cause de ses opinions politiques. Depuis, elle a travaillé comme femme de ménage par intermittence.

Vaclav BENDA : né en 1946, il est mathématicien, philosophe et connu pour son engagement catholique. Décrit par ses amis comme "un révolutionnaire démocrate", il était à la tête, avant son arrestation, du secrétariat du VONS (Comité pour la défense des personnes injustement persécutées) et porte-parole officiel de la Charte 77. Il a un enfant.

Vaclav HAVEL : un des auteurs dramatiques tchèques les plus célèbres, il fut une grande figure du Printemps de Prague et l'un des signataires du manifeste en 10 points d'août 1969. Il est sous le coup d'une condamnation de 14 mois de prison avec sursis. Dans les mois qui ont suivi l'arrestation de Jaroslav Sabata, en octobre dernier, Havel fut, temporairement, porte-parole malgré les menaces qui pesaient sur lui. Il est l'un des théoriciens les plus en vue de la Charte 77.

Ladislav LIS : né en 1926, ouvrier, il fut permanent durant de longues années aux Jeunesses communistes et au parti. Arrêté en deux occasions, il s'est vu ôter sa pension d'invalidité après avoir rejoint la Charte 77. Il a deux enfants.

Vaclav MALY : prêtre catholique. A part cela, nous ne connaissons pas grand-chose à son sujet.

Dana NEMCOVA : psychologue, elle a contribué à l'organisation du mouvement culturel underground tchèque. Elle a sept enfants.

Jiri NEMEC : psychologue, il a contribué à une revue littéraire, le "Tvar", dans les années 60. Il est né en 1932. Parmi ses activités politiques, il a aidé à l'organisation du mouvement underground à l'université et signé, parmi d'autres, un appel de solidarité avec les victimes des interdits professionnels en Allemagne de l'Ouest en 1978. Il a six enfants.

Petr UHL : né en 1941, il devient marxiste alors qu'il étudiait au collège de Prague, et après son passage en France à l'Union des étudiants communistes dans les années 60, il adhéra au marxisme révolutionnaire. En 1968, il a joué un rôle clé dans la fondation du Mouvement des jeunes révolutionnaires qui fut l'un des premiers à s'opposer à l'invasion soviétique. Il devient responsable du bulletin d'information de la Charte. Il a deux enfants, et sa femme, Anna Sabatova, ancienne prisonnière politique, est membre du VONS.

LES INTELLECTUELS, DES «PETITS BOURGEOIS» ?

Ernest Mandel, "Les étudiants, les intellectuels et la lutte des classes", aux éditions la brèche, 1979.

Le livre d'Ernest Mandel que les éditions la Brèche viennent de publier est une contribution majeure à la fois à la connaissance scientifique, matérialiste, historique, de la nouvelle place des intellectuels dans la structure sociale et dans le champ de la lutte des classes; et à la définition d'une orientation correcte des révolutionnaires par rapport à cette question. Comme le souligne Michel Lequenne dans son introduction au livre, l'apport de Mandel "doit permettre d'aborder en toute clarté des problèmes parmi les plus décisifs pour la stratégie du mouvement ouvrier révolutionnaire".

L'ouvrage est composé d'une série de conférences d'Ernest Mandel à Bonn, Hambourg, New York, Mexico et Monterrey, pour la plupart inédites en français. Partant d'une analyse des transformations économiques de la période actuelle, elles permettent, pour la première fois, une compréhension marxiste rigoureuse et cohérente de phénomènes nouveaux et inattendus tels que le mouvement étudiant et la radicalisation de la jeunesse scolarisée depuis les années soixante.

En effet, pendant longtemps, pratiquement jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale et même après, les étudiants et les intellectuels ont été (dans les pays capitalistes avancés) un milieu social plus favorable à la réaction et parfois même au fascisme, qu'au mouvement ouvrier. Mandel rappelle qu'en Allemagne en 1919-1923, les organisations patronales briseuses de grève (Secours technique, etc.) étaient presque exclusivement composées d'étudiants et de membres de l'intelligentsia technique. Or, à partir des années soixante, et bien entendu, en 1968, on a vu les étudiants constamment du côté des travailleurs en lutte, en jouant parfois même un rôle de "détonateur". Comme le souligne Mandel : "C'est là un changement extrêmement important. De 1848 à 1948, les étudiants ont été, en Europe, au Japon et, en partie, aux Etats-Unis, une force qui a politiquement évolué vers la droite, une force de plus en plus anti-ouvrière et anti-socialiste. Les étudiants sont souvent intervenus comme briseurs de grève. Depuis dix ans, la situation s'est radicalement renversée. Les étudiants interviennent presque partout comme organisateurs de grèves et piquets de grève et presque jamais comme briseurs de grèves. Cela me paraît un fait irréversible" (page 63).

Comment expliquer cette métamorphose, qui est sans conteste un des faits sociaux nouveaux importants pour le mouvement ouvrier des pays capitalistes industrialisés, dans cette deuxième moitié du XXe siècle ? Un fait qui bouleverse le rapport de forces entre les classes et crée des opportunités nouvelles, imprévues jusqu'alors, pour l'intervention des révolutionnaires. Sans sous-estimer l'importance de facteurs idéologiques, Mandel, en tant que marxiste, trouve dans l'infrastructure socio-économique les fondements matériels du phénomène : la "troisième révolution industrielle (automation, cybernétique, électronique, etc.) qui a intégré la force de travail intellectuelle au processus de production capitaliste et au marché du travail.

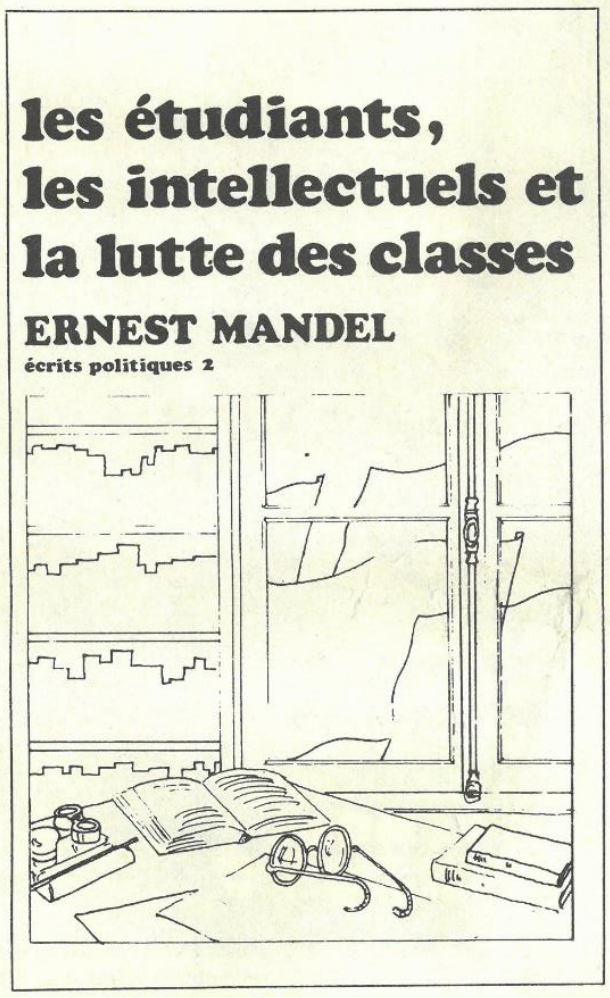

Le capitalisme tardif ("3ème âge du capitalisme") a produit l'industrialisation et la mécanisation des activités intellectuelles (mécanisation du travail de bureau, du commerce, des banques, etc.), et leur soumission directe au capital. Le résultat en est la prolétarisation du travail intellectuel, la spécialisation, fragmentation, parcellisation, atomisation et surtout sa réduction à l'état de marchandise : "La prolétarisation du travail intellectuel implique l'apparition d'un marché de ce travail. Sur ce marché, la force de travail intellectuel s'achète et se vend comme une vulgaire marchandise, à l'égal de ce qui se passe avec la force de travail manuel depuis les origines du capitalisme. La force de travail intellectuel acquiert un prix de marché qui fluctue, selon les lois du marché, c'est-à-dire selon les lois de l'offre et de la demande... autour de l'axe qu'est la valeur de cette force de travail" (page 52).

Mandel réfute une fois pour toutes la thèse économiciste pseudo-marxiste qui désigne les intellectuels comme étant toujours et nécessairement des "petits-bourgeois", parce que leur travail ne serait pas productif. En réalité, le prolétariat ne se définit nullement par le travail productif de valeur : un chauffeur d'autobus salarié ne produit pas de valeur, mais c'est indiscutablement un prolétaire, et non un petit-bourgeois.

Par rapport aux étudiants, cela a des implications évidentes : aujourd'hui – contrairement à quelques dizaines d'années plus tôt – la majorité des étudiants ne sont pas de futurs petits-bourgeois mais de futurs travailleurs intellectuels prolétarisés (ou en voie de prolétarisation).

Les conséquences politiques de ces analyses sont capitales :

1. Les couches nouvelles produites par le "3ème âge du capitalisme" ne sont pas une "nouvelle petite-bourgeoisie" (thèse soutenue par le PCF et par certains sociologues comme Poulantzas) mais (au moins tendanciellement) un nouveau prolétariat (intellectuel).
2. Le prolétariat, au sens large, englobe la vaste majorité de la population laborieuse et ne saurait nullement être réduit (comme le fait aussi bien la statistique bourgeoise que celle du PCF) aux seuls travailleurs manuels de l'industrie. L'unité entre travailleurs salariés manuels et intellectuels ne relève pas (pour leur grande majorité) d'une "alliance de classe avec la petite-bourgeoise" (prétexte utile à des concessions opportunistes), mais de l'unité de la classe ouvrière elle-même (cela vaut notamment pour les travailleurs de la santé, des banques, des postes, etc.).
3. Les phénomènes de radicalisation qu'on trouve, à une échelle de masse, dans la jeunesse scolarisée, ne relèvent pas d'une mystérieuse "petite-bourgeoisie radicalisée" (explication du type "vertu dormitive de l'opium") mais d'une conscience de classe en éveil de ce nouveau prolétariat (ou semi-prolétariat) intellectuel.

Inutile d'insister sur l'importance et l'intérêt de cet ouvrage aujourd'hui, au moment où se développe au sein du PCF une contestation intellectuelle sans précédent (que la direction bureaucratique essaie à nouveau d'isoler comme une "déviation petite-bourgeoise") et où la bourgeoisie fête comme des héros les quelques intellectuels renégats qu'elle a réussi à attirer (ou acheter) dans son camp.

Carlos Rossi

«SANS BAGAGES» de Violette Prévor (Ed. En Bas)

On m'a demandé de commenter le livre de Violette Prévor **"Sans bagages"**. *Inutile de chercher le point de vue d'un critique littéraire. C'est le militant-lecteur qui apporte ses appréciations avec toutes les limites – place comprise.*

Comme le mentionne justement l'éditeur, cette autobiographie exprime le vécu d'une travailleuse, véritable cri venant "d'en bas" sans médiation d'un lettré ou d'un sociologue. Ceci dit, non pas pour opposer une méthode à une autre, mais plutôt pour démontrer la complémentarité entre l'expérience "brute" et les recherches plus globales.

Née à Vienne, d'un père social-démocrate influent, toujours absent, rejetée par une mère morte jeune et remplacée par une marâtre, battue par son grand-père, violée à 14 ans et à cause de cela giflée au lieu d'être consolée, Violette Prévor assiste en 1938 à l'Anschluss. Son père socialiste et sa belle-mère juive sont contraints à l'exil. Livrée à elle-même, la jeune fille combinera la nécessité de survivre et la Résistance au niveau de ses moyens. Fin 1944, la victoire a définitivement changé de camp, Hitler mobilise enfants et vieillards afin de "sauver le Reich millénaire". Violette déserte et rejoint le camp de la démocratie : la France sur le point d'être totalement libérée. Paradoxe, c'est là que la jeune antifasciste autrichienne vivra un des pires moments de sa vie. Dénoncée par la famille de son "fiancé", résistant français qui vise un mariage dans la "haute", avec la complicité d'une Préfecture qui se découvre pro-Alliés avec autant de zèle qu'elle était pétainiste, elle se retrouve internée dans un camp. Pêle-mêle, de vrais collaborateurs côtoient des gens qui n'ont qu'un tort : celui de posséder un passeport allemand. Brillant résultat de ce slogan "Chacun son Boche !", antifasciste ou pas. Transportée dans des wagons à bestiaux de triste mémoire, elle ne pouvait savoir qu'outre les camps de concentration nazis et les goulags staliniens, il en existait aussi dans la France démocratique et ceci depuis plus d'une décennie. Les antinazis et antimilitaristes allemands dès 1933, les Républicains espagnols fuyant le massacre franquiste dès 38, sans oublier les Juifs français livrés à l'holocauste par les pétainistes, connurent ces camps bien français. Crevant de faim et de froid, rongée par la maladie, Violette Prévor pouvait méditer sur la cruauté de ses gardiens, d'anciens SS et Miliciens, sur l'inefficacité de la Croix-Rouge toujours prête au nom de sa neutralité à confondre des camps de concentration avec des colonies de vacances, sur l'amitié balourde d'un officier américain, assez représentatif de la suffisance de ces libérateurs plus prompts à affirmer leur puissance impérialiste qu'à lutter jusqu'au bout contre toutes les formes du fascisme.

Après tractations, elle rejoint son père malade à Montana. Connaîtra-t-elle enfin un peu de répit dans cette Suisse "havre de paix" ? Dans la station valaisanne, une richesse opulente, gaspilleuse côtoie la misère la plus noire. Par solidarité pour encore plus pauvre qu'elle, elle épouse la cause et le fils cadet de la famille la plus indigente. Il faut vivre, le jeune couple s'exile en Suisse allemande. Il s'engage chez Bally, fabrique de chaussures mondialement connue, et gagne un salaire de misère pour un travail à la chaîne dans un climat de paternalisme odieux. Inutile de préciser que si la paie de l'homme est scandaleusement basse, celle de la femme n'est qu'une aumône. Le logement, un baraquement loué par l'usine, ressemble étrangement au camp français, en plus propre naturellement, on est en Suisse. Un premier enfant naît, mais le divorce est inévitable avec un mari infantile et noceur. Seule avec un enfant et une pension ridicule, deux solutions subsistent : soit se prostituer légalement par un marriage de raison, soit faire le trottoir. D'ailleurs son contremaître, marié, ne se fait-il pas soudain entreprenant, il saurait lui trouver un meilleur poste. Martial fera un bon père, l'amour viendra peut-être après. Un autre enfant naît. Il paraît que chez Bata on paie mieux : quelle désillusion, après des protestations ils sont licenciés. Que peuvent, seuls, deux pauvres ouvriers face à un patronat cynique ? De retour en Romandie, ils rêvent d'un fonds de commerce et d'une maison à eux. Ils ouvrent une boucherie-charcuterie. Pendant que le mari s'enivre, fait le généreux et le joli coeur, la femme s'occupe du magasin et ensuite du ménage, vraie main-d'oeuvre à bon marché. L'affaire périclite, ils se retrouvent à la rue; si Violette couche avec un avocat véreux, propriétaire d'immeubles certainement vénérablement connu, ils auront un logement. Stratagèmes et ils auront l'appartement sans satisfaire le lubrique notable. Après de nombreuses pérégrinations, toute la famille se retrouve à Lausanne. Les séquelles de la guerre se manifestent; malade, Violette Prévor lutte contre la mort. Elle survivra pour son fils. De retour chez elle, on la considère comme une étrangère : redivorce sans torts et travail de nuit. Dévouée, courageuse, elle assiste aux derniers jours de son fils aimé atteint du cancer. Blessée, usée, elle reprend la vie commune avec son dernier mari...

Non, Violette Prévor, ce n'est pas de ta faute si tous ces malheurs se sont abattus sur toi. Tu n'es pas responsable de la mort de ton fils. Travailleuse et femme, tu as subi la barbarie du système capitaliste. Aujourd'hui, sans être triomphaliste, les travailleurs s'organisent, des organisations politiques et syndicales commencent à se battre contre le patronat et son Etat; les femmes se regroupent pour défendre leurs droits; dans les hôpitaux, le personnel lutte contre la médecine du capital. Nous ferons tout notre possible pour qu'il n'y ait plus de Violette Prévor sans bagages...

Rolf K.

Violette Prévor, "Sans bagages", Editions d'en bas, Lausanne. En vente dans nos librairies LA TAUPE, 8bis rue de la Tour, Lausanne, et 22 Saint-Léger, Genève.

Interview de Socorro Ramirez, candidate du PST (IVe Internationale, Colombie)

«Une nouvelle étape s'ouvre en Amérique Latine»

LA BRECHE a consacré la dernière page de son dernier numéro à la venue en Suisse, devant l'OIT, du président colombien TURBAY. A Genève comme à Lausanne, des meetings de protestation contre sa présence — il venait faire légitimer les scandaleuses conditions du "statut de sécurité" et du code du travail — ont rassemblé chaque fois 150-200 personnes. Notre camarade Socorro RAMIREZ, membre du syndicat des enseignants colombien, y a entre autres pris la parole. Elle répond ici aux questions de LA BRECHE sur la Colombie et, plus généralement, les changements qui se dessinent en Amérique Latine. En effet, les régimes dictatoriaux en Argentine, au Chili, au Brésil doivent compter avec une nouvelle vague de résistance ouvrière. Dans ce cadre, l'écroulement de SOMOZA apparaît comme le signal d'une nouvelle étape. Une étape où, comme le souligne Socorro RAMIREZ, le mouvement ouvrier ne renforcera ses positions que s'il affirme clairement ses propres solutions face à la bourgeoisie.

la brèche : *Comment caractérises-tu la situation actuelle, notamment après la grève civique ?*

Socorro Ramirez : La grève civique du 14 septembre 1977 ouvre une nouvelle période en Colombie. Ce fut le point culminant d'un long processus de luttes, menées par les centrales syndicales et les différents courants qui jouent un rôle dans le développement des "grèves civiques régionales". Ce mouvement doit maintenant se consolider par une plus large unité entre ces différents secteurs syndicaux. Cette montée du mouvement ouvrier et populaire s'exprime par une **reconstruction du mouvement syndical qui cherche à dépasser l'atomisation des travailleurs, la division des syndicats, la dispersion des forces.** Ceci permet l'entrée, encore relative mais réelle, des travailleurs dans la lutte politique contre le régime actuel. Cette opposition s'est manifestée par la grève civique. Cette situation provoque de la part de la bourgeoisie et de son Etat une riposte par le biais de réformes constitutionnelles qui visent à couper net ce processus de recomposition des forces syndicales. La bourgeoisie s'arme, se prépare à réprimer violemment et cherche à travers la réforme du parlement et de l'appareil d'Etat à interdire les partis ouvriers et les organes de la classe ouvrière. Ceci, en remettant en question les mécanismes mêmes de la justice bourgeoise, ce qui explique l'existence des 7 000 prisonniers politiques, la torture, la répression sous toutes ses formes. L'objectif est d'**empêcher l'émergence de l'opposition indépendante de la classe ouvrière** au régime. Pour y parvenir, la bourgeoisie se dote d'un exécutif fort, le président Turbay devient l'homme fort, déclenche la militarisation de l'Etat, et tente l'instauration d'un "code du travail" qui empêcherait toute lutte ouvrière et paysanne.

b. : *L'unité des forces syndicales doit donc avoir comme base la défense intransigeante des libertés démocratiques ?*

S. R. : Oui, l'unité ne peut se forger qu'à travers les luttes pour la défense des libertés, mais nous devons gagner la bataille contre la militarisation de l'Etat, contre l'attaque patronale, contre la répression. Ceci ne pourra être atteint sans une politique de front uni du mouvement ouvrier.

b. : *Quel rôle jouent dans le mouvement actuel le Parti Communiste Colombien, le MOIR et le mouvement Firmes ?*

S. R.: Ces courants ont participé aux luttes, notamment le PC et Firmes, à la lutte contre le "statut de sécurité" et au "Forum pour les libertés démocratiques" qui a été une riposte unitaire très importante à l'escalade répressive de ces derniers mois. Le MOIR s'est isolé de ce genre d'initiative unitaire qui a mobilisé des milliers de travailleurs et de paysans; il a préféré organiser seul ses propres actions. Mais si les actions sont unitaires, cela ne veut pas dire que les divergences entre organisations disparaissent. Par exemple, il y a désaccord sur les rapports à avoir vis-à-vis des personnalités de l'opposition bourgeoise. Nous pensons que les luttes ne peuvent pas se faire sous l'égide de "personnalités" isolées, nous pensons que la bataille pour les libertés démocratiques doit être dirigée par le mouvement ouvrier. Sur ce point, nous divergeons du PC mais aussi du FIRMES, car nous pensons que la seule possibilité d'emporter ce combat passe par l'unité des forces ouvrières indépendantes des partis bourgeois. Cela dit, nous nous battons pour la libération immédiate de tous les prisonniers, quelle que soit leur couleur politique.

b. : *L'intensification de la répression a-t-elle cassé l'ascension du mouvement ou bien faut-il s'attendre à une possible déstabilisation du régime ?*

S. R. : La répression n'a pas cassé le mouvement, malgré la répression féroce du début de l'année. Le 1er mai a mobilisé à Bogota 80 000 personnes; depuis mars les grèves ont recommencé, menées par les enseignants, les ouvriers d'usines, dans le bâtiment et d'autres secteurs très importants. On peut dire que le mouvement continue à se développer.

b. : *Quel bilan fait le PSR de sa campagne présidentielle, et de ta candidature ?*

S. R. : La participation des marxistes-révolutionnaires colombiens a été extrêmement importante car elle a mis en avant la nécessité de lutter pour l'indépendance de classe face à la bourgeoisie et à son Etat. Nous avons participé à cette campagne et en même temps pu dénoncer cette farce électorale; nous avons pu clairement affirmer que nous luttons pour un gouvernement ouvrier et paysan. Cette campagne nous a permis de parcourir le pays et de présenter l'alternative socialiste auprès de larges couches ouvrières et paysannes, ce qui en retour a fait connaître notre parti, le Parti Socialiste Révolutionnaire (PSR). C'était très important de pouvoir expliquer pourquoi nous croyons nécessaire qu'existe un parti ouvrier indépendant et de la IVe Internationale.

b. : *Actuellement, les masses nicaraguayennes affrontent les armes à la main Somoza. Comment vois-tu la situation ?*

S. R. : La chute de Somoza serait une défaite très importante pour l'impérialisme américain qui a soutenu Somoza et qui l'a maintenu au pouvoir par la répression. L'enjeu est très important. Les bourgeoisies mexicaine, vénézuélienne et autres ont compris que les masses nicaraguayennes peuvent ne pas se contenter d'en finir avec Somoza, mais peuvent avancer vers la rupture avec le capitalisme. Les gouvernements jouent la carte démocratique pour éviter un autre Etat ouvrier (que Cuba) dans la région, mais **nous ne croyons pas à la médiation**, pas plus que nous ne croyons aux gouvernements bourgeois mexicain, panaméen, vénézuélien, etc. Nous pensons que les seuls alliés des travailleurs nicaraguayens sont les masses travailleuses latino-américaines et du monde entier.

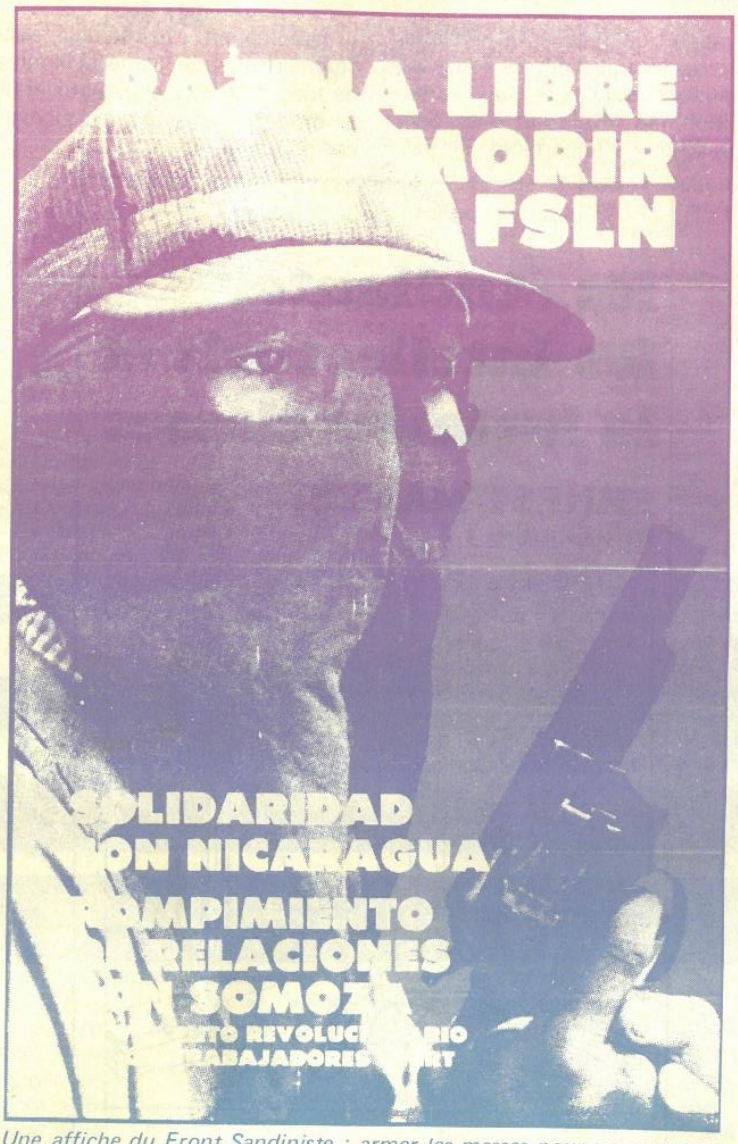

Une affiche du Front Sandiniste : armer les masses pour un gouvernement de coalition nationale ?

Le Front Sandiniste doit voir qu'il ne doit compter que sur les travailleurs des autres pays. S'il ne comprend pas cela, il frustrera les masses nicaraguayennes de la solution à leurs problèmes. Il faut avancer vers un autre Cuba, car nous sommes convaincus, contrairement à ce que certains disent, que le Nicaragua est prêt pour le socialisme, comme toute l'Amérique Latine. D'ailleurs, la chute de Somoza ouvrira une crise au Salvador où règne l'assassin Romero. D'autres dictateurs, comme Videla ou Pinochet, auront des difficultés nouvelles.

J'aimerais dire aux camarades exilés latino-américains qu'**une nouvelle étape s'ouvre en Amérique Latine.** Dans ce cadre, il est très important qu'ils se mobilisent pour la libération des prisonniers politiques et pour l'isolement des dictatures, tout en appuyant les luttes concrètes des travailleurs comme les grèves récentes au Pérou et au Brésil ainsi que les luttes qui montrent une recomposition des mouvements ouvriers chilien et argentin. Il faut continuer à lutter car la solidarité internationale est vitale pour ces travailleurs. Il faut aussi réellement comprendre la nécessité de forger en Amérique Latine des partis nationaux et qui doivent nécessairement être étroitement liés au parti mondial de la révolution, à la IVe Internationale.

propos recueillis par Michael

MEDIATION AU NICARAGUA ?

Nicaragua : 2,2 millions d'habitants. L'activité du pays est concentrée dans l'Est, l'Ouest étant couvert de forêt vierge. La côte occidentale est peuplée de pêcheurs d'origine chinoise ou jamaïcaine qui parlent l'anglais. L'Est, à l'inverse, concentre les deux principales activités économiques : le café dans les montagnes et le coton dans la plaine. C'est dans ces montagnes que Sandino avait monté son insurrection, s'appuyant notamment sur la masse paysanne. Ce sont les mêmes provinces qui ont subi le plus fortement les exactions de la Guardia Nacional en septembre dernier. Ce sont encore ces provinces qui tiennent aujourd'hui devant les sbires somozistes.

Dans les années 50, le coeur économique du pays se déplace vers la plaine côtière orientale. Le boom sur le coton permet le développement de grandes latifundias. Autour de villes comme Leon et Managua se développent des bidonvilles de paysans déracinés. Leon et Managua sont aujourd'hui pilonnées par les avions et canons de la Guardia Nacional.

Le Front Sandiniste (voir ci-dessous) tente aujourd'hui de tenir Rivas pour y installer sa "capitale provisoire". L'annonce de ce gouvernement provisoire — largement composé de personnalités bourgeoises "antisomozistes" — a été marquée par l'assurace qu'il "n'y aura pas de nouveau Cuba". Les Etats du groupe andin et les USA se précipitent sur cette solution politique. Ceux qui veulent se débarrasser de Somoza parce qu'il est devenu trop embarrassant pour sa classe seront donc ceux qui, demain, au nom de la "reconstruction nationale", se retourneront contre les revendications des travailleurs et des paysans pauvres. Si le soulèvement populaire et ses sacrifices ne débordent pas à leur tour ce cadre (dissolution de la garde nationale, expropriation des propriétaires fonciers et industriels, armement du peuple), la "chute de Somoza" se retournera contre les masses qui auront renversé le dictateur. Du Chili à l'Iran, trop d'expériences l'ont déjà démontré !

QUI EST LE "FRONT SANDINISTE" ?

Le Front Sandiniste tient son nom de **A. C. SANDINO**, chef libéral marqué par le syndicalisme et le nationalisme mexicain dans les années 30, dont la rébellion avait été écrasée en 1934 par Somoza, père de l'actuel dictateur.

Dans les années 60, sous l'impulsion de la révolution cubaine, le Front préconisa une orientation de guerre de guérilla. Les difficultés qu'il rencontre conduisent à sa division, dès 1974, entre une aile marxiste (qui critique l'absence de travail dans les ville et chez les travailleurs — Front Proletariao) et un courant favorable à la guerre populaire prolongée. Dès 1977, une 3ème tendance (Tercerista) se développe, prônant l'alliance avec la bourgeoisie "anti-somoziste".

L'assassinat par Somoza de Chamorro, personnalité d'opposition qui aurait pu être une "relève démocratique" à la dictature, et les offensives militaires du Front ont aujourd'hui rapproché ces tendances. Le Front affirme ainsi vouloir "une démocratie révolutionnaire et populaire (avec) toutes les forces du pays, y compris les secteurs démocratiques, industriels commerçants" pour "l'indépendance nationale et le progrès social". Autour de ce programme, il s'efforce de regrouper toutes les tendances bourgeoises modérées, extrêmement faibles, leur préparant de fait leur arrivée au pouvoir.